

BULLETIN

du

CERCLE d'ÉTUDES NUMISMATIQUES

VOLUME 46

N°1

JANVIER - AVRIL 2009

J. ELAYI* - Un nouveau chalque à légende phénicienne aradien ou sidonien (?)

Les deux monnaies en bronze à légende phénicienne inédite¹ présentées ici s'apparentent à deux exemplaires du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque de France², ce qui pose un problème comme on va le voir. Le premier exemplaire (Pl. I, 1) est un chalque de 7,07g, 22mm de diamètre, orienté à 12h, dont le droit est un peu effacé et la partie inférieure du revers oblitérée. Le deuxième exemplaire de même type (Pl. I, 2), issu de coins différents, est nettement moins bien préservé (6,44g, 18,5mm de diamètre, orienté à 2h). Le droit porte un buste de Tychè tourelée tourné à droite. Au revers est représenté un gouvernail sur lequel est assise une femme tournée à gauche, la main gauche posée sur le gouvernail et la main droite tenant la barre; dans le champ en haut à gauche, on peut lire une inscription phénicienne. Cette pièce est originale tout d'abord par le type de revers qui présente des aspects inédits. Le type de droit, avec son buste de Tychè tourelée, est commun dans les monnayages phéniciens d'époque hellénistique et romaine. Ce buste semble drapé et la chevelure relevée en une sorte de chignon et prolongée en torsade sur la nuque. Le cercle de grènetis n'est pas visible ni aucun autre motif éventuel dans le champ. On notera que le style n'est

pas très travaillé et se retrouve sur des monnaies d'Arwad/Arados d'époque hellénistique et romaine³. Le personnage représenté au revers paraît être une femme, la tête nue, dont la chevelure est en partie relevée en chignon et se prolonge par trois ou quatre tresses sur la nuque. Elle porte, semble-t-il, un vêtement qui laisse son cou bien dégagé, à manches courtes assez larges, serré autour des hanches et dont le drapé dépasse au bas du corps. Le gouvernail est en forme de triangle très étiré, avec des rayures longitudinales à droite et terminé par une pointe à gauche; la barre, fixée un peu avant l'extrémité, se compose de deux montants verticaux reliés par un trait horizontal. La main de la femme semble tenir la barre par l'un de ses montants. Une partie du cercle de grènetis est à peine visible à gauche. Le personnage du revers pourrait représenter Tychè comme le buste du droit.

Il n'existe pas de parallèle exact à ce type, mais des types apparentés. On mentionnera par exemple un chalque aradien dont le revers représente Tychè à demi drapée, assise sur un gouvernail dont elle tient le manche de la main droite comme ici; mais elle porte à la main gauche une corne d'abondance, l'inscription est en grec (ΑΡΑΔΙΩΝ) et la pièce est datée⁴; d'autre part, la tête de Tychè représentée au droit de cette pièce n'est pas tourelée, mais diadémée. Un autre type de chalque aradien porte au droit un buste tourelé de Tychè analogue à celui de la pièce présentée ici, mais avec une palme derrière la tête et un cer-

* Chercheur honoraire au CNRS, Paris.

(1) Je remercie F. L. Kovacs de m'avoir fourni des photos de ces pièces et autorisée à les publier. Ne les ayant pas vues moi-même, je n'ai pas pu vérifier la lecture de l'inscription faite sur les photos ni leur authenticité.

(2) G. Le Rider, « Monnaies grecques acquises par le Cabinet des Médailles en 1959 », *RN* 6, 1959-1960, p. 18.

(3) Cf., par exemple, J. Rouvier, « Numismatique des villes de Phénicie. Arados », *JIAN* 3, 1900, p. 160, n° 190 et pl. Z, 20; Babelon, *Perses*, p. 135, n° 945, pl. XXIII, 7; n° 949, pl. XXIII, 9.

(4) Babelon, *ibid.*, p. 158, n° 1128, pl. XXIV, 13; *BMC Phoenicia*, p. 44, n° 350, pl. V, 12.

cle de grénétis au pourtour ; le revers est différent : le gouvernail est remplacé par une proue de navire et le personnage assis dessus n'est pas Tychè mais Poséidon (?), qui tient une couronne à la main droite et s'appuie sur un long sceptre de la main gauche⁵. On comparera aussi avec un chalque du même atelier portant au droit le buste diadémé et voilé de Tychè et au revers une divinité masculine (Poséidon ou Ba'al Arwad ?), assise sur le gouvernail, tenant la barre de la main droite et la corne d'abondance de la main gauche ; l'inscription est en grec (ΑΡΑΔΙΩΝ) et la pièce est datée⁶. Le type de la Tychè assise sur le gouvernail, avec une corne d'abondance, se retrouve également sur des monnaies aradiennes d'époque romaine, dont le droit porte par exemple le buste ou la tête laurée de Domitien ou de Trajan⁷. L'iconographie oriente donc vers l'atelier d'Arwad, mais le type de revers présente des variantes et l'association des types de droit et de revers est inédite.

On ignore si la monnaie portait une inscription à l'exergue, comme par exemple une date en phénicien précédée de *ŠT*, « année »⁸ puisqu'elle est oblitérée à cet endroit. Il ne semble pas y avoir d'inscription à droite ; seule est visible l'inscription phénicienne en haut à gauche de la tête. Cette inscription est difficile à lire pour plusieurs raisons : elle est un peu effacée, elle se confond en partie avec l'extrémité du gouvernail, on ignore si elle est formée par un mot de quatre lettres ou bien par un mot de trois lettres et une lettre isolée. En outre, je n'ai pas pu lire l'inscription directement sur la pièce. L'étude épigraphique suivante est donc proposée sous réserve de confirmation. L'inscription se lit à partir de la tête, de droite à gauche comme d'habitude. La première lettre, formée par trois

traits verticaux reliés à mi-hauteur par une base horizontale, le trait de droite dépassant à peine au-dessus de la base, est sans doute un *M*. Cette forme est connue sur les monnaies de Tyr du Groupe II.2, datées de la fin de l'époque perse⁹, et sur des fragments d'inscriptions du temple d'Esmun à Sidon, datées des III^e et II^e siècles¹⁰. Elle se trouve aussi sur les monnaies aradiennes d'époque perse¹¹, sur un tétradrachme d'Alexandre frappé à Arwad¹², sur un tétrébole en argent¹³ et un statère en or aradiens¹⁴, mais avec une haste un peu plus longue. La deuxième lettre, formée par une haste supérieure légèrement incurvée, reliée par une courte base horizontale à une haste inférieure un peu moins longue, est plus probablement un *L* qu'un *N*. Cette forme est bien connue, par exemple sur les monnaies d'Arwad d'époque hellénistique¹⁵ et dans les inscriptions d'Oumm el-'Amed¹⁶. La troisième lettre, située de l'autre côté de la barre du gouvernail, est formée par une haste un peu inclinée vers la gauche, qui porte un crochet relevé vers le haut : il faut sans doute lire un *K*. Cette forme est attestée par exemple sur les monnaies aradiennes et giblites d'époque perse¹⁷ et

(9) J. Elayi, « The Tyrian monetary Inscriptions of the Persian Period », *Trans* 34, 2007, p. 99, fig. 1 ; J. Elayi et A.G. Elayi, *The Coinage of the Phoenician City of Tyre in the Persian Period (Vth-IVth Cent. BCE)*, sous presse.

(10) J.B. Peckham, *The Development of the late Phoenician Scripts*, Cambridge, 1968, pp. 66-67, pl. V, 8.

(11) J. Elayi, « Etude paléographique des légendes monétaires phéniciennes d'époque perse », *Trans* 5, 1992, p. 40, Tableau III.

(12) Paris, BNF, Coll. de Luynes 634 ; cf. F. Duyrat, *Arados hellénistique. Etude historique et monétaire*, Beyrouth 2005, p. 14 (Groupe II).

(13) Paris, BNF, Coll. de Luynes 3075 ; cf. Rouvier, *loc. cit.* (n. 3), pp. 138-139 ; Duyrat, *ibid.*, p. 36.

(14) Paris, BNF, Coll. de Luynes 1626 ; Berlin, Staatliche Museum, C.R. Fox 1873 ; cf. Duyrat, *ibid.*, p. 10 ; Price, *Alexander*, 3306.

(15) *BMC Phoenicia*, Tableau p. cxlvi.

(16) Cf. Peckham, *op. cit.* (n. 10), pp. 68-69, pl. VI, 9.

(17) Cf. Elayi, *loc. cit.* (n. 11), p. 37, Tableau I ; p. 40, Tableau III.

(5) Rouvier, *loc. cit.* (n. 3), p. 160, n° 190, pl. Z, 20.

(6) *Ibid.*, p. 251, n° 376, pl. IA', 12.

(7) D.C. Baramki, *The Coin Collection of the American University of Beirut Museum*, Beyrouth 1974, p. 126, n° 201 ; *BMC Phoenicia*, p. 48, n° 34, pl. VI, 6.

(8) Cf., par exemple, Babelon, *Perses*, p. 158, n° 1228.

dans une inscription giblite du III^e-II^e s.¹⁸ Le petit nombre de parallèles aradiens pour ces lettres, en dehors des monnaies, s'explique par la rareté des inscriptions aradiennes¹⁹. La lecture de la quatrième lettre, séparée de la lettre précédente, est plus incertaine car elle touche la pointe du gouvernail : s'agit-il d'un ' comme l'a lu F. L. Kovacs ? Ce qui est visible sur la photo est une tête angulaire un peu oblique, avec un trait vertical dépassant au-dessus ; ce trait ne semble pas traverser la tête et il ne peut pas continuer en-dessous car il serait à la place de la pointe du gouvernail. Cette forme de ', avec en plus la continuation de la haste sous la tête, existe sur un tétradrachme aradien du trésor de Meydancikkale²⁰ et sur les fragments d'inscriptions du temple d'Ésmun à Sidon, datées du III^e et II^e siècles²¹. On peut hésiter à lire un ', mais ce n'est pas impossible. Au total, on proposera de lire, sous réserve de vérification : *MLK' (?)*.

Est-il possible de dater ce chalque, au moins approximativement, et de le situer dans le contexte historique à la lumière de son inscription ? Les parallèles iconographiques semblent orienter vers l'époque hellénistique, notamment le III^e s., les parallèles épigraphiques paraissent indiquer les IV^e, III^e et II^e s. : on proposera donc, à titre d'hypothèse à confirmer, de dater cette pièce du III^e s. Si l'inscription *MLK' (?)* venait à se confirmer, il serait logique de la rapprocher de l'inscription monétaire aradienne *M'*, présente sur toutes les monnaies aradiennes d'époque perse et sur quelques monnaies du début de la période hellénis-

tique²². *M'* est, selon toute vraisemblance, l'abréviation de *M(LK)'* (*RWD*), « roi d'Arwad »²³, par l'initiale des deux termes. On aurait ici une autre formulation de cette expression, avec *MLK*, « roi », écrit en entier, et la lettre ', initiale du nom d'Arwad. Cette inscription témoignerait aussi de la continuation de la royauté aradienne après la soumission de la cité à Alexandre. Dans un article récent²⁴, il se trouve que j'ai étudié cette question à partir de la documentation existante, extrêmement réduite. Le roi Geraštart/Gerostratos a régné pendant sept ans sur Arwad à la fin de l'époque perse (entre *ca* 339 et 333 av. notre ère)²⁵ et il est possible qu'il ait été autorisé à garder son trône pendant quelques années. Rien ne s'y oppose car la soumission d'Arwad au conquérant macédonien s'est faite sans difficulté. Rien ne l'atteste non plus, sauf peut-être un tétradrachme d'Alexandre portant les lettres grecques Α et Γ qui pourraient être interprétées comme les initiales d'A(rados) et de G(erostratos)²⁶. Par ailleurs, on ignore si 'Abd'aštart, le fils de Geraštart, qui était associé au pouvoir en remplaçant son père lorsqu'il était aux commandes de sa flotte, lui a succédé²⁷. On ignore également quand la royauté aradienne a pris fin, la plupart des propositions indiquant 301-300 ou 259²⁸. En

(22) Pour l'époque perse, cf. bibl. dans J. Elayi, « Gerashtart, King of the Phoenician City of Arwad in the 4th cent. BC », *NC*, 2007, p. 99, n. 5 ; et notre corpus en préparation : *The Coinage of the Phoenician City of Arwad in the Persian Period*. Pour l'époque hellénistique, cf. Duyrat, *op. cit.* (n. 12), pp. 14-15.

(23) Voir les différentes hypothèses et notre démonstration : J. Elayi et A.G. Elayi, « Systems of Abbreviations Used by Byblos, Tyre and Arwad in their Pre-Alexandrine Coinages », *JNG* 37/8, 1987/8, p. 18 ; Elayi, *loc. cit.* (n. 22), p. 100.

(24) Elayi, *ibid.*, pp. 102-104.

(25) *Id.*, « An Updated Chronology of the Reigns of the Phoenician Kings during the Persian Period (539-333 BCE) », *Trans* 32, 2006, pp. 28-30, 40-41.

(26) *Id.*, *loc. cit.* (n. 22), pp. 102-103.

(27) Arrien, *Anab.* II, xiii, 7-8 ; cf. Elayi, *ibid.*, pp. 101-102 (avec bibl.).

(28) Cf., par exemple, J.D. Grainger, *Hellenistic Phoenicia*, Oxford 1991, p. 56 (arrivée de

(18) Cf. Peckham, *op. cit.* (n. 10), pp. 44-45, pl. IV, 6.

(19) Les deux seules inscriptions aradiennes connues sont tardives : R. Savignac, « Une visite à l'île de Rouad », *RB* 13, 1916, pp. 565-592 et pl. 4 (« Première aradienne », très mal conservée) ; R. Dussaud, « Voyage en Syrie octobre-novembre 1896 », *RA* 2, 1897, pp. 305-357 ; C. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale* IV, Paris, 1901, pp. 196-198 (« Deuxième aradienne »).

(20) A. Davesne et G. Le Rider, *Gülnar II. Le trésor de Meydancikkale*, Paris, 1989, n° 1973 (= Duyrat, *op. cit.* [n. 12], n° 29).

(21) Cf. Peckham, *op. cit.* (n. 10), pp. 66-67, pl. V, 8.

tout cas, la continuation de la royauté au début de l'époque hellénistique semble confirmée par la permanence de l'inscription phénicienne *M'* sur les séries monétaires suivantes : les tétrabolos en argent avec la tête imberbe au droit et la proue au revers, calqués sur les types civiques d'époque perse, les tétradrachmes d'Alexandre du Groupe II de Duyrat et les statères en or (Groupe III, Série 3). Sous toute réserve, j'avais proposé de placer ensuite les tétradrachmes sans inscription phénicienne, avec les lettres grecques A et Γ (Groupe I de Duyrat)²⁹. La nouvelle pièce inscrite en phénicien accompagnait peut-être les séries avec *M'*, avec une formulation un peu différente pour une série en bronze. Cette nouvelle attestation possible de la royauté après 333 serait antérieure au milieu du III^e s. si le *terminus ante quem* proposé pour la royauté aradienne est exact.³⁰

L'attribution de ces deux chalques à l'atelier d'Arwad, tout à fait plausible comme on vient de le voir, se heurte cependant à une difficulté lorsqu'on considère les deux exemplaires du Cabinet des Médailles acquis en 1960, qui ont aussi posé un problème à G. Le Rider³¹. Je les ai examinés et ils m'ont semblé appartenir aux mêmes types monétaires, avec toutefois des coins et un style différents. Le n° 23 pèse 5,17g et une palme légèrement incurvée est visible au droit, derrière la tête de Tychè, ainsi que le cercle de grènetis. Le n° 24 pèse 6,76g, le cercle de grènetis est visible mais la palme éventuelle est hors flan. Au revers, le gouvernail présente des stries horizontales et verticales, et le drapé de la robe est bien visible sur le n° 24, de même que le cercle de grènetis. Sur cette pièce, l'inscription éventuelle à droite de Tychè est hors flan et l'inscription phénicienne éventuelle à gauche est effacée : à peine devine-t-on quelques traces non interpré-

tables. Sur le n° 23, la première lettre de l'inscription phénicienne pourrait être un *M*, mais la suite est hors flan. En revanche, cette pièce porte les restes d'une inscription grecque, disposée en arc de cercle à droite : Σ[|ΔΩΝΙ| qui doit se lire ΣΙΑΔΩΝΙΩΝ, « aux Sidoniens ». G. Le Rider était embarrassé par ces deux pièces car le type de revers ne lui semblait pas sidonien mais aradien, et il les situait au II^e s. av. notre ère « à cause de leur style et de leur fabrication : le flan est épais, le biseau de la tranche abrupt, avec des tenons de coulée apparents »³². On notera que la même forme de palme derrière la tête de Tychè se retrouve sur des monnaies aradiennes³³, et qu'on peut la restituer d'après quelques traces sur le deuxième exemplaire présenté dans cet article. L'attribution de cette série à l'atelier de Sidon paraît assez invraisemblable à cause des types et de l'inscription phénicienne. Il n'existe pas d'explication vraiment satisfaisante car pourquoi aurait-on frappé à Sidon des chalques inspirés par les types aradiens ? On peut se demander d'abord si la pièce n° 23 est authentique. On pourrait se demander aussi si l'inscription grecque Σ[|ΔΩΝΙ| ne provient pas de la surfrappe d'un type aradien sur un chalque sidonien³⁴. J'ai minutieusement examiné la pièce n° 23 : elle ne porte pas de traces claires de surfrappe, mais elles peuvent être dissimulées par l'usure et un détail me paraît révélateur d'une surfrappe : à gauche du Σ se trouve un grènetis qui n'est pas à sa place car le cercle de grènetis serait ainsi tracé sur l'inscription grecque, ce qui est aberrant.

Il est difficile de conclure d'après les quatre exemplaires de cette série connus à ce jour. L'attribution à l'atelier d'Arwad est la plus probable, mais elle reste une hypothèse de travail tant que le problème posé par la pièce n° 23 n'est pas définitivement résolu.

Séleukos); A.H.M. Jones, *The Cities of the Eastern Roman Provinces*, Oxford, 1971², p. 238 (ère d'Arados).

(29) Cf. Duyrat, *op. cit.* (n. 12), p. 36, n° 1090-1094 (entre 332 et 324); Rouvier, *loc. cit.* (n. 3), pp. 138-139 (tout début de l'époque hellénistique).

(30) Cf. Elayi, *loc. cit.* (n. 22), pp. 102-103.

(31) Cf. Le Rider, *loc. cit.* (n. 2), p. 18.

(32) *Ibid.*

(33) Cf., par exemple, BNF, n° HS Y 28.883, 32.

(34) L'hypothèse m'a été suggérée par F.L. Kovacs. Cf., par exemple, *BMC Phoenicia*, p. 163, n° 128.

Pl. I, 1 droit



Pl. I, 1 revers



Pl. I, 2 revers



Georges DEPEYROT – Les monnaies d'or antiques en Roumanie: or *versus* argent¹

Depuis plusieurs années l'intérêt des chercheurs s'est porté sur la diffusion des monnaies d'or antiques dont des inventaires ont été publiés récemment. Si les trésors de ces monnaies d'or étaient relativement bien connus, il n'en était pas de même avec les monnaies isolées, souvent signalées, mais dont l'inventaire nécessite des dépouillements longs et fastidieux.

La Roumanie est connue pour ses très nombreux trésors de monnaies d'argent. Dans nos inventaires des trouvailles de ces monnaies nous avons pu recenser 303 trésors pour la période antérieure à Trajan², 193 pour la période de Trajan à Balbin³ et 104 pour la période de Gordien III à Aurélien (avec les trésors d'*antoniniani*)⁴.

Au cours de ce dépouillement⁵ destiné à retrouver les découvertes des trésors de monnaies d'argent, j'ai relevé les mentions de découvertes de monnaies d'or. Un inventaire détaillé sera publié plus tard, mais il m'a semblé important de donner une première liste, très provisoire, des découvertes. Cette liste ne comprend que les monnaies isolées, les trésors feront ultérieurement l'objet d'un autre inventaire détaillé, tout comme les découvertes de lingots d'or.

La première impression qui se dégage de cette liste est la rareté des monnaies d'or. Elle n'est pas liée à une insuffisance des recherches archéologiques ou bibliographiques: on ne peut supposer une sélection

des études ou inventaires au détriment des monnaies d'or, qui, généralement, sont les mieux connues car la découverte d'un tel objet est toujours spectaculaire. En outre, les recoupements entre les études ou inventaires antérieurs, les listes assez exhaustives des découvertes publiées sous forme de chroniques à partir de la fin de la seconde guerre mondiale par Bucur Mitrea, confirment cette rareté.

La monnaie d'or rare ou absente en Dacie? Une telle constatation ne peut que surprendre. La région possédait les plus importantes mines d'or antiques de l'Europe centrale. Ce fut une des motivations de la conquête de la Dacie par Trajan. Pourtant, les chiffres soulignent cette rareté. Il suffit de comparer la Roumanie avec les résultats obtenus par une autre enquête en Gaule⁶. Les auteurs aboutissent à un inventaire de 1.868 monnaies d'or isolées découvertes en Gaule pour le seul Empire romain, alors que nous arrivons pour la même période à un total de 168 monnaies pour la Roumanie. En substance, nous pouvons considérer que la monnaie d'or était 12 fois moins abondante en Roumanie qu'en Gaule.

On peut, pour expliquer cette rareté, invoquer plusieurs facteurs marginaux, tel que la différence de superficie entre l'actuelle Roumanie et la Gaule, l'antériorité de la conquête césarienne, etc. à l'inverse, la monétarisation plus ancienne de la Dacie grâce aux colonies pontiques, la proximité de la Grèce et de Rome, la situation exceptionnelle et la précocité des contacts avec Rome, plaident pour une abondance de la monnaie d'or en Roumanie. Aucune des raisons invoquées plus haut ne peut expliquer une telle différence entre les deux régions: l'or monnayé est réellement rare, que ce soit en trésors ou dans les découvertes isolées⁷.

(6) J.-P. CALLU et X. LORIOT, *L'or monnayé II, la dispersion des auri en Gaule romaine sous l'Empire*, Juan-les-Pins, 1990.

(7) Nous avons essentiellement comparé avec la Gaule. On peut faire la même constatation avec toutes les provinces occidentales pour lesquelles nous disposons d'informations: la Bretagne, la Belgique (bien documentée pour les trésors de monnaies d'or), l'Allemagne avec le *FMRD*, la Hongrie avec le *FMRH*, etc.

(1) Ce texte constitue une première approche d'une étude des découvertes des monnaies en Roumanie. L'inventaire doit encore être complété par d'autres références bibliographiques. Ce travail s'intègre dans le cadre des travaux du Groupement de Recherche Européen « trouvailles monétaires ».

(2) D. MOISIL et G. DEPEYROT, *Les trésors de deniers antérieurs à Trajan en Roumanie*, Wetteren, 2003.

(3) EUND., *Les trésors de deniers de Trajan à Balbin en Roumanie*, Wetteren, 2008.

(4) *IBID.*

(5) L'inventaire des trésors de monnaies d'argent postérieures à Aurélien est en cours.

Le fait que cette pénurie affecte autant les monnaies grecques que les monnaies romaines doit nous détourner d'un problème d'émission, ce que nous confirment les comparaisons avec les autres provinces. La monnaie grecque ou romaine était assez abondante et parfaitement disponible dans tout l'Empire et il n'y a aucune raison de penser que les Daces aient souffert d'émissions réduites. Les monnaies d'Alexandre abondent, les *aurei* de Rome étaient disponibles partout. Le problème n'est pas du côté des ateliers, mais de la circulation locale.

Évitons d'invoquer le poncif sur l'intérêt des Germains pour la monnaie d'argent, tel que décrit par Tacite. Il n'est d'aucune utilité ici: la Germanie est loin, les peuples de cette région ne sont pas des Germains, et le contexte économique est différent. D'ailleurs, les peuples de la rive gauche du Danube étaient bien plus monétarisés que les Germains!

C'est certainement dans les inventaires des trésors de monnaies d'argent que se trouve la réponse. La région est, en effet, connue pour ses très nombreux trésors de monnaies d'argent. Nous avons fait allusion aux publications sur les monnaies romaines, mais il faut constater que ces trésors de deniers s'inscrivaient aussi dans une tradition plus ancienne: les monnaies grecques étaient thésaurisées depuis longtemps: frappes des cités pontiques, des cités grecques ou émissions officielles ou imitées au nom de Thasos. La Roumanie fait ainsi partie des pays dont les populations ont pris l'habitude d'utiliser et de conserver les monnaies d'argent. En cela, elle ne se distingue pas des autres régions. Citons la Grèce, avec une circulation largement dominée par l'argent et même le monde parthe où l'or est d'une insigne rareté. En contact avec le monde achéménide⁸ puis parthe, en contact avec le monde grec et les émetteurs du nord de la Grèce, en contact avec la République romaine, les habitants de la rive gauche du Danube manipulaient principalement l'argent.

Cette habitude n'excluait cependant pas les monnaies d'or. Celles de Philippe II et surtout d'Alexandre le Grand sont fré-

quentes. Des émissions locales de monnaies d'or eurent lieu au cours du premier siècle avant J.-C. (*lato sensu*). Des monnaies au nom de Lysimaque ou au nom de *Koson* ont été frappées dans les villes de la côte (Lysimaque) ou dans des cités de l'arrière-pays. Le choix du métal peut s'expliquer par des circonstances exceptionnelles, les guerres du premier siècle avant J.-C. ou l'appel à un mercenariat local à la même époque. Cependant, si nous excluons ces monnaies locales, la Roumanie n'a livré qu'une cinquantaine de monnaies grecques en or, ce qui est, somme toute, assez peu.

En ce qui concerne les monnaies romaines, l'état des découvertes met en évidence une alimentation en monnaies normale, mais très réduite.

Les monnaies pré-néroniennes sont rares (7 dont 1 « Jules César »!). Elles deviennent plus fréquentes après Néron. Ce phénomène est classique et lié aux grandes émissions consécutives à la réforme pondérale de 64: Néron est représenté par 14 monnaies. On rencontre 4 monnaies de la guerre civile, mais surtout un lot assez important de frappes flaviennes (20 monnaies). Ces pièces ont dû arriver avec les guerres et les légionnaires lors de la conquête de Trajan. Pas plus de 7 monnaies pour les Antonins et de 4 pour le troisième siècle jusqu'au Illyriens, ce qui est réellement surprenant. Peut-être les 6 monnaies de Probus ont-elles été perdues lors des invasions et lors de l'abandon de la Dacie par Rome? C'est probable.

Les monnaies du quatrième siècle sont plus fréquentes, *mulatis mulandis*. Cela correspond aux grandes frappes et surtout à la période de reconquête de ces régions par Constantin et ses fils. Plus tard Constance II se rendit dans la région pour lutter contre les Barbares et Valens suivit son exemple.

Les frappes de Théodose II sont les plus courantes, avec 29 monnaies. Ces frappes doivent être mises en relation avec les raids de pillage et les tributs versés aux Huns: des énormes masses de *solidi* et même des lingots furent donnés à Attila.

Or versus argent ?

Les régions antiques correspondant au territoire actuel de la Roumanie se dis-

(8) Comme le prouvent les découvertes de da-
riques en or sur la côte de la Mer Noire.

tinguent donc par une faible utilisation de la monnaie d'or, grecque ou romaine. Le choix de la monnaie d'argent est, au contraire, une caractéristique de la circulation et de la thésaurisation locale. Lorsque d'autres études seront menées sur des régions voisines, le même phénomène devrait apparaître, remplaçant la Roumanie dans un contexte plus général de circulation monétaire⁹ On comparera pour la République de Moldavie et l'Ukraine en utilisant V. КРОПОТКИН, *Les trouvailles de monnaies romaines en U.R.S.S.*, éd. par G. Depeyrot, Wetteren, 2005..

Les Occidentaux privilégiaient l'or qui s'inscrivait dans une longue tradition. Les importations de monnaies de Philippe II avaient déclenché un vaste phénomène de monétarisation des stocks précieux, puis une généralisation des frappes de l'or à la quasi-totalité des peuples celtes occidentaux. À l'inverse, bien que les peuples de la rive gauche du Danube, plus proches des ateliers de Philippe et d'Alexandre, aient reçu davan-

tage de monnaies d'or que les Celtes, ils n'ont pas été tentés par des émissions de monnaies d'or.

On peut penser donc penser qu'une fois les habitudes établies, elles se transforment en tradition. Appartenant à la zone de l'argent (monde grec, parthe), « initiés » à l'économie monétaire par les monnaies d'argent, les peuples du bas Danube lui sont ainsi restés fidèles, thésaurisant encore les siliques au quatrième siècle.

A contrario, si la stabilité des populations a joué en faveur de la stabilité des traditions, l'arrivée des nouvelles nations a modifié les habitudes. Les Goths installés au quatrième siècle puis les Huns, au cinquième siècle, ont dédaigné l'argent pour l'or. Ce changement brutal est, à n'en pas douter, la meilleure confirmation que l'attrance pour la monnaie d'argent des Daces était une question d'habitude et non la conséquence d'un problème de circulation ou d'émission.

Tableau général¹⁰

Monnaies grecques et gauloises	
Bosphore	1
Cyzique	3
Philippe II	12
Alexandre le Grand	36
Philippe III	3
Lysimaque	18
Seleucos (?)	1
Boii	1
Koson	19
Total	94

(9) On comparera pour la République de Moldavie et l'Ukraine en utilisant V. КРОПОТКИН, *Les trouvailles de monnaies romaines en U.R.S.S.*, éd. par G. Depeyrot, Wetteren, 2005.

(10) Les descriptions notent souvent la titulature, sans toujours préciser si la monnaie a été frappée sous le règne d'un autre empereur. Cela peut affecter certains décomptes en particulier sous les Flaviens et au Bas-Empire.

Monnaies romaines	
« Jules César »	1
Auguste / Claude	6
Néron	14
Galba / Othon	4
Vespasien / Domitien	20
Trajan / Marc Aurèle	7
Septime Sévère / Trébonien Galle	4
Probus / Carus	7
Dioclétien <i>et sui</i>	8
Constantin I à Julien	21
Jovien à Honorius — Arcadius	32
Valentinien III — Théodose II	35
Marcien — Zénon	9
Imitation	1
Total	169
Monnaies douteuses	22
Total général	285

Georges DEPEYROT — Inventaire des monnaies d'or grecques isolées découvertes en Roumanie.

Bosphore

1. Dobroudja (non localisée), un stathère de Rhoemetalces, 131/2 - 153/4 après J.-C.¹

Cyzique

2. Bessarabie (non localisée), monnaie au buste d'Athéna à droite, revers incus 16,05 g².

(1) B. MITREA, « Découvertes monétaires en Roumanie, XVIII », *Dacia*, 19, 1975, p. 318-326, n° 52 (la monnaie porte au revers ΘKY 429 de l'ère bosporane, 7,80 g, 19 mm; Head, p. 504); A. VERTAN, *Circulația monetară în Dogrogea romană (secolele I-III)*, Cluj-Napoca, 2002, p. 297.

(2) V. COJOCARU, « Descoperiri de monede antice și medievale la Dunărea de Jos Basarabeană », *Simpozion de numismatică, organizat în memoria martirilor căzuți la Valea Albă, la împlinirea a 525 de ani (1476-2001)*, Chiși-

3. Bessarabie (non localisée), monnaie avec un aigle tenant un poisson à gauche, revers incus 16,06 g³.
4. Histria, une monnaie trouvée en 1956, dans les fouilles⁴.

Philippe II

5. Cartiu, commune de Turcinești, département de Gorj, une monnaie d'or disparue⁵.

nău, 13-15 mai 2001, Bucarest, 2002, p. 113-124.

(3) *Ibid.*, p. 113-124.

(4) A. VILCU, Th. ISVORANU et E. NICOLAE, *Les monnaies d'or de l'Institut d'archéologie de Bucarest*, Wetteren, 2006, n° 82 (2,63 g).

(5) C.M. PETOLESCU, « Repertoriul numismatic la județului gorj », *Cercetări numismatice*, 6, 1990, p. 35-75, n° 13; C. PREDĂ, *Istoria monedei în Dacia preromană*, Bucarest, 1998, p. 99. T.D. PĂRPĂUTĂ, « Aperçu sur la présence de la monnaie macédonienne au nord du Danube », *Arheologia Moldovei*, 28, 2005, p. 229-263, n° 28.

Monnaies romaines	
« Jules César »	1
Auguste / Claude	6
Néron	14
Galba / Othon	4
Vespasien / Domitien	20
Trajan / Marc Aurèle	7
Septime Sévère / Trébonien Galle	4
Probus / Carus	7
Dioclétien <i>et sui</i>	8
Constantin I à Julien	21
Jovien à Honorius — Arcadius	32
Valentinien III — Théodose II	35
Marcien — Zénon	9
Imitation	1
Total	169
Monnaies douteuses	22
Total général	285

Georges DEPEYROT — Inventaire des monnaies d'or grecques isolées découvertes en Roumanie.

Bosphore

1. Dobroudja (non localisée), un stathère de Rhoemetalces, 131/2 - 153/4 après J.-C.¹

Cyzique

2. Bessarabie (non localisée), monnaie au buste d'Athéna à droite, revers incus 16,05 g².

(1) B. MITREA, « Découvertes monétaires en Roumanie, XVIII », *Dacia*, 19, 1975, p. 318-326, n° 52 (la monnaie porte au revers ΘΚΥ 429 de l'ère bosporane, 7,80 g, 19 mm; Head, p. 504); A. VERTAN, *Circulația monetară în Dogrogea romană (secolele I-III)*, Cluj-Napoca, 2002, p. 297.

(2) V. COJOCARU, « Descoperiri de monede antice și medievale la Dunărea de Jos Basarabeană », *Simpozion de numismatică, organizat în memoria martirilor căzuți la Valea Albă, la împlinirea a 525 de ani (1476-2001)*, Chiși-

3. Bessarabie (non localisée), monnaie avec un aigle tenant un poisson à gauche, revers incus 16,06 g³.
4. Histria, une monnaie trouvée en 1956, dans les fouilles⁴.

Philippe II

5. Cartiu, commune de Turcinești, département de Gorj, une monnaie d'or disparue⁵.

nău, 13-15 mai 2001, Bucarest, 2002, p. 113-124.

(3) *Ibid.*, p. 113-124.

(4) A. VILCU, Th. ISVORANU et E. NICOLAE, *Les monnaies d'or de l'Institut d'archéologie de Bucarest*, Wetteren, 2006, n° 82 (2,63 g).

(5) C.M. PETOLESCU, « Repertoriul numismatic la județul gorj », *Cercetări numismatice*, 6, 1990, p. 35-75, n° 13; C. PREDĂ, *Istoria monedei în Dacia preromană*, Bucarest, 1998, p. 99. T.D. PĂRĂUTĂ, « Aperçu sur la présence de la monnaie macédonienne au nord du Danube », *Arheologia Moldovei*, 28, 2005, p. 229-263, n° 28.

6. Copăceni, département de Vâlcea, un statère⁶.
7. Dobrogea (non localisée), un quart de statère, Amphipolis 359-336; Müller n° 61; SNG Burton Y. Berry, I, n° 103; 2,38 g 6 h; Musée de Constanța 6103⁷.
8. Iaslovăt, commune de Bădeuști, département de Suceava, un statère⁸.
9. Ibănești, commune de Ibănești, département de Botoșani, un statère émis à Mende (canthare), 8,15 g, Musée National d'Histoire de Roumanie⁹.
10. Iclod, un statère de Philippe II frappé à Amphipolis¹⁰.
11. Lutița, département de Harghita, un statère¹¹.
12. Mangalia, département de Constanța, un quart de statère de Philippe II émis à Amphipolis¹².
13. Murighiol, commune de Murighiol, département de Tulcea, monnaies (?) d'or¹³.
14. Recas, département de Timiș Torontal, une imitation de statère, 8,33 g¹⁴.
15. Rîșov, un statère de Philippe II posthume, Lampsaque, 8,57 g; SNG grande-Bretagne VI (Lewis collection, Cambridge), I, Londres 1972, n° 499; Musée de Transylvanie 14.139¹⁵.
16. Imlleul Silvaniei, département de Sălaj, un statère collection MNM¹⁶.

Alexandre le Grand

(6) PREDĂ, 1998, p. 99.

(7) R. OCHEȘEANU, « Cîteva monede de aur descoperite în Dobrogea », *Studii și cercetări de numismatică*, 5, 1975, p. 233-236.

(8) V. MIHĂILESCU BIRLIBA, Dacia răsăriteană în secolole VI-I î.e.n. economie și monedă, Iași, 1990, p. 135, n° 106; PREDĂ, 1998, p. 100; PĂRĂUȚĂ, 2005, p. 229-263, n° 64.

(9) B. MITREA, 1968, « Découvertes récentes et plus anciennes de monnaies antiques et byzantines en Roumanie », *Dacia*, 12, 1968, p. 445-459, n° 9; Id., « Descoperiri recente și mai vechi de monede antice și bizantine în Republica Socialistă Română », *Studii și Cercetări de istorie veche*, 19, 1, 1968, p. 169-182, n° 9; MIHĂILESCU BIRLIBA, 1990, p. 136, n° 112; PREDĂ, 1998, p. 100; PĂRĂUȚĂ, 2005, p. 229-263, n° 66.

(10) Présenté par M. Radu Ardevan lors du colloque organisé les 25/26 septembre 2006 à Bucarest dans le cadre du Programme International de Coopération Scientifique CNRS/Académie. Information Georges Depeyrot.

(11) B. MITREA, « Penetrazione commerciale e circolazione monetaria nella Dacia prima della conquista », *Ephemeris Dacoromana*, 10, 1943, p. 1-154, p. 30, n° 37; PREDĂ, 1998, p. 100; PĂRĂUȚĂ, 2005, p. 229-263, n° 72.

(12) R. OCHEȘEANU, *Studii și Cercetări de Numismatică*, 6, 1975, p. 234, n° 3; Gh. POENARU BORDEA, R. OCHEȘEANU et A. POPESCU, *Studii și Cercetări de Numismatică*, 12, 1998, p. 83, n° 1, p. 86, n° 70. G. TALMAȚCHI, *Buletinul Societății Numismatice Române*, 92-97, 146-151, 1998-2003, p. 28, n° 42-43, p. 31, n° 115; Id., *Ialomița*, 3, 2000, p. 28, n° 8.

(13) Băneasa commune de Băneasa, département de Constanța, un statère¹⁷.

(14) Bihor-Județ, un statère émis à Babylone en 305. Müller 709; Type Nash, *Numismatic Chronicle*, 14, 1974, p. 23; 8,4 g¹⁸.

- Cătunu, commune de Cornești, Voir Cojasca, commune de Cojasca, dép. Dimbovița.

(15) Capidava, aux environs de la station de pompage on a trouvé un statère posthume d'Alexandre III, proba-

(13) B. MITREA, *Studii și Cercetări de Istorie Veche*, 21, 1970, 2, p. 334, n° 11; B. MITREA, « Découvertes récentes et plus anciennes de monnaies antiques et byzantines en Roumanie », *Dacia*, 14, 1970, p. 465-482, n° 11 = MITREA, 1970A); C. PREDĂ, *Studii și Cercetări de Numismatică*, 7, 1980, p. 36, n° 15; Id., 1998, p. 101, 107.

(14) MITREA, 1943, p. 29, n° 17.

(15) R. ARDEVAN, « Monede de aur antice și Bizantine din muzeul de istorie al Transilvaniei », *Buletinul Societății Numismatice Române*, 77-79, 1983-1985, p. 237-256, n° 5.

(16) MITREA, 1943, p. 1-154, p. 32, n° 62; Al. SĂȘIANU, *Moneda antică în vestul și Nord-Vestul României*, Oradea, 1980, p. 166, n° 124; C. PREDĂ, *Istoria monedei în Dacia preromană*, Bucarest, 1998, p. 101; PĂRĂUȚĂ, 2005, p. 229-263, n° 117.

(17) G. TALMAȚCHI, *Pontica*, 35-36, 2002-2003, p. 365, n° 1.

(18) SĂȘIANU, 1980, p. 95, n° 18; B. MITREA, « Découvertes monétaires en Roumanie, 1981, 1982 et 1983, XXV, XXVI et XXVII », *Dacia*, 28, 1-2, 1984, p. 183-190, n° 1. PREDĂ, 1998, p. 104; PĂRĂUȚĂ, 2005, p. 229-263, n° 134.

- blement émis à Callatis (collection particulière V. Solon)¹⁹.
20. Cartal, un statère de Callatis (K à gauche au revers), 9 g²⁰.
 21. Cioroiu Nou, département de Dolj, double statère; Monogramme Müller n° 5. 17,20 g atelier de Macédoine ou de l'Est (H. A. Troxell, ANS Museum Notes, 17, 1971, p. 44), Cabinet des Médailles de la Bibliothèque de l'Académie Roumaine 1652/1620²¹.
 22. Cojasca ou Cătuni, département de Dâmbovița, statère isolé posthume; émis à Sardes, TI dans une couronne et une torche; Thompson, Bellinger, Yale class Stud. 14, 1955, p. 57; Nash *Sardis NC* 14, 1974, p. 19²².
 23. Constanța, département de Constanța, statère posthume du type d'Alexandre III, émis à Messembria, Muzeul de Istorie Națională și Arheologie, Constanța, n° inv. 6002 (8,53 g)²³.
 24. Coslogeni, département de Călărași, statère de 8,35 g²⁴.
 25. Cuzdriroara, département de Someș, un statère²⁵.
 26. Dobroudja I (non localisé), un statère, atelier incertain; Müller 1639; 8,52 g; 12 h; Musée de Constanța 6099²⁶.
 27. Dobroudja II A (non localisé), statère émis à Callatis²⁷.
 28. Dobroudja IIB (non localisé), statère émis à Callatis²⁸.
 29. Dobroudja III, statère découvert en, au revers un trident, 8,55 g²⁹.
 30. Galați (non localisé), statère, atelier incertain de la Mer Noire, 8,54 g³⁰.
 31. Galați (non localisé), statère de Callatis, 8,35 g³¹.
 32. Giubega, département de Dolj, double statère de Sicyon, 17,20 g³².
 33. Grădiștea, département de Ialomița, un statère émis à Callatis, 8,35 g³³.

(19) Gh. POENARU BORDEA, *Presenza e funzioni della moneta nelle choraî delle colonie greche dall'Iberia al Mar Nero, Atti del XII Convegno organizzato dall'Università « Federico II » e dal Centro Internazionale di Studi Numismatici*, Napoli, 16-17 giugno 2000, Roma, 2004, p. 45, n° 5.

(20) COJOCARU, 2002, p. 113-124.

(21) O. ILIESCU « Note de numismatică greacă antică », *Cercetări numismatice*, 2, 1979, p. 3-14; PREDA., 1998, p. 104; PĂRPĂUȚĂ, 2005, p. 229-263, n° 33.

(22) B. MITREA, « Découvertes monétaires en Roumanie, 1980, XXIV », *Dacia*, 25, 1981, p. 381-390, n° 8; MITREA, 1984, p. 183-190, n° 7; PREDA, 1998, p. 104; PĂRPĂUȚĂ, 2005, p. 229-263, n° 35.

(23) MITREA, 1968, p. 169-182, n° 6.

(24) B. MITREA, « Monnaies antiques et byzantines découvertes plus ou moins récemment en Roumanie », *Dacia*, 6, 1962, p. 533-541, n° 4 (statère d'Alexandre le grand, au revers K et AV (liés) 8,35, musée de Călărași); Id., « Descoperiri recente și mai vechi de monede antice și bizantine în Republica Populară Română », *Studii și Cercetări de istorie veche*, 13, 1, 1962, p. 215-223, n° 4 (= PREDA 1962A); Id., 1998, p. 104. PĂRPĂUȚĂ, 2005, p. 229-263, n° 39.

(25) MITREA, 1943, p. 1-154, p. 50, n° 33; PĂRPĂUȚĂ, 2005, p. 229-263, n° 47 (Cuzdriroara).

(26) R. OCHEȘEANU, « Cîteva monede de aur descoperite în Dobrogea », *Studii și Cercetări de numismatica*, 5, 1975, p. 233-236 (= OCHEȘEANU, 1975A).

(27) TALMAȚCHI, 2002-2003, p. 402, n° 35.

(28) *Ibid.*

(29) M. BUCOVALĂ, « Repertoriu arheologic », Tomis, II, 1967, p. 17; MITREA, 1968, p. 445-459, n° 6.

(30) C. PREDA et E. PETAC, *Les monnaies d'or de la Bibliothèque de l'Académie Roumaine*, Wetteren, 2006, n° 161.

(31) VILCU, ISVORANU et NICOLAE, 2006, n° 14.

(32) B. MITREA, « Descoperiri recente și mai vechi de monede antice și bizantine în Republica Populară Română », *Studii și Cercetări de istorie veche*, 12, 1, 1961, p. 144-153, n° 6; Id., « Découvertes récentes et plus anciennes de monnaies antiques et byzantines en Roumanie », *Dacia*, 5, 1961, p. 583-593, n° 6 (= MITREA, 1961A) (donné au Cabinet de l'Académie, D/ Athéna, R/ Niké debout à gauche, ΑΑΕΞΑΝΔΡΟΥ, en champ à gauche foudre, en bas lettre A, émission de Sicyone, dernières années du règne d'Alexandre, 17,20g). PREDA, 1998, p. 105; PĂRPĂUȚĂ, 2005, p. 229-263, n° 55.

(33) MITREA, 1968, p. 445-459, n° 8. Un statère avec symboles KA et un peu plus bas AV (liés). à droite ΑΑΕΞΑΝΔΡΟΥ, 8,35 g, au musée de Călărași. MITREA, 1968A, p. 169-182, n° 8; PREDA, 1998, p. 105; PĂRPĂUȚĂ, 2005, p. 229-263, n° 57.

34. Grădiștea Clinci, commune de Roseți, département de Călărași, au lieu-dit « Grădiștea Clinci » on a trouvé un statère posthume du type d'Alexandre III, émis à Callatis Musée National d'Histoire et d'Archéologie de Constanța. 8,40 g; Müller 817; Price 914, 250-225 avant J.-C.³⁴.
35. Gușterița, département de Sibiu, un statère³⁵.
36. Gușterița, département de Sibiu, un statère³⁶.
37. Isaccea, département de Tulcea, un statère considéré comme une imitation, type d'Alexandre III³⁷.
38. Jibou, département de Sălaj, statère usé³⁸.
39. Măcin, département de Tulcea, statère³⁹.
40. Mangalia (Callatis), statère de Callatis, 8,41 g⁴⁰.
41. Murighio, commune de Murighiol, département de Tulcea, monnaie d'or⁴¹.
42. Proștea Mare, département de Târnava Mică, statère⁴².
43. Săcueni, département de Bihor, statère d'Amphipolis, trouvé en 1972; 8,50 g⁴³.
44. Sîntimreu, département de Bihor, statère; 8,5 g.; trouvé vers 1900/1913. Musée Debrețin 197⁴⁴.
45. Tulcea, un statère avec le sigle pesant 8,43 g, cabinet des médailles de l'Académie⁴⁵.
47. Vadu Săpat, département de Prahova, un statère⁴⁶.
48. Zimnicea, département de Teleorman, statère émis à Babylone monogrammes MP et H; 8,46 g 7h⁴⁷.
49. Roumanie I (non localisé), double statère entré au musée de Iassy (17 g)⁴⁸.
50. Roumanie II (non localisé), statère, avers Athéna, revers ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ sous le bras un trident, pointe à gauche, 8,08 g, 18 mm.⁴⁹
51. Roumanie III (non localisé), statère, type Müller 1309⁵⁰.

(44) MITREA, 1943, p. 50, n° 38; SĂȘIANU, 1980, p. 160, n° 117; PĂRPĂUȚĂ, 2005, p. 229-263, n° 109.

(45) B. MITREA, « Descoperiri recente și mai vechi de monede antice și bizantine în Republica Populară Romină », *Studii și Cercetări de istorie veche*, 14, 2, 1963, p. 466-474, n° 8; ID., « Découvertes récentes et plus anciennes de monnaies antiques et byzantines sur le territoire de la République populaire roumaine », *Dacia*, 7, 1963, p. 589-599, n° 8 (= MITREA, 1963A).

(46) MITREA, 1963, p. 466-474, n° 8; ID., 1963A, p. 589-599, n° 8.

(47) B. MITREA, « Découvertes récentes et plus anciennes de monnaies antiques et byzantines en Roumanie », *Dacia*, 15, 1971, p. 395-413, n° 13; ID., 1971, « Descoperiri recente și mai vechi de monede antice și bizantine în Republica Socialistă Română », *Studii și Cercetări de istorie veche*, 22, 1, 1971, p. 115-134, n° 13 (= MITREA, 1971A); PREDĂ, 1998, p. 107; PĂRPĂUȚĂ, 2005, p. 229-263, n° 127.

(48) B. MITREA, « Découvertes récentes et plus anciennes de monnaies antiques et byzantines en Roumanie », *Dacia*, 11, 1967, p. 377-393, n° 28; ID., « Découvertes monétaires en Roumanie (1976), XX », *Dacia*, 21, 1977, p. 375-381, n° 12; M. J. PRICE, *The coinage in the name of Alexander the great and Philip Arrhidaeus*, Londres, 1991, p. 473, n° 3703; Gh. POENARU BORDEA et B. MITREA, « Découvertes monétaires en Roumanie, 1992, XXXVI », *Dacia*, 37, 1993, p. 215-228, n° 16; PREDĂ, 1998, p. 108; PĂRPĂUȚĂ, 2005, p. 229-263, n° 132; VILCU, ISVORANU et NICOLAE, 2006, n° 46.

(49) MITREA, 1967, p. 377-393, n° 19; ID., 1967A, p. 189-202, n° 19.

(50) MITREA, 1968, p. 445-459, n° 13; ID., 1968A, p. 169-182, n° 13.

(34) A. VILCU, M. NEAGU et M. DIMA, « The gold coins in the collection of the lower Danube museum Călărași », *Monede de aur din colecții Românești, gold coins on Romanian collections, I, Colecții din Muntenia; collections from Wallachia*, Bucarest, 2001, p. 73-78.

(35) MITREA, 1943, p. 49, n° 24.

(36) *Ibid.*, n° 25.

(37) MITREA, 1962, p. 533-541, n° 8 (une monnaie de Lysimaque entrés dans la collection du musée de Tulcea). MITREA, 1962A, p. 215-223, n° 8; PREDĂ, 1998, p. 110.

(38) Gh. POENARU BORDEA et B. MITREA, « Découvertes monétaires en Roumanie, 1991, XXXV », *Dacia*, 36, 1992, p. 215-228, n° 6; PĂRPĂUȚĂ, 2005, p. 229-263, n° 67.

(39) PREDĂ, 1998, p. 107.

(40) PREDĂ et PETAC, 2006, *Les monnaies d'or de la Bibliothèque de l'Académie Roumaine*, Wetteren, n° 117.

(41) MITREA, 1970, p. 465-482, n° 11.

(42) ID., 1943, p. 49, n° 29.

(43) ID., 1975, p. 309-318, n° 21 (statère au lieu dit Merges); SĂȘIANU, 1980, p. 155, n° 109; PREDĂ, 1998, p. 107; PĂRPĂUȚĂ, 2005, p. 229-263, n° 106.

52. Roumanie IV (non localisé), statère sans sigle ou symbole⁵¹.

Philippe III

53. Albești Muru, statère, collection l'Institut d'archéologie, 8,48 g⁵².

54. Reșca-Romula, département d'Olt, statère arrivé dans la collection de l'Académie. Au revers un M barré et un serpent enroulé dans le champ droit ΦΙΛΙΠΠΟΥ, 8,38 usé⁵³.

55. Roumanie (non localisé), statère conservé à l'Institut d'archéologie, 6,165 g poids élevé, marques peu lisibles⁵⁴.

Lysimaque

56. Copăceni, commune de Săndulești, département de Cluj, statère⁵⁵.

57. Grădiștea Muncelului, département de Hunedoara, statère⁵⁶.

58. Grădiștea de Munte, département de Hunedoara, statère conservé Cabinet des Médailles de l'Académie Roumaine⁵⁷.

59. Hațeg, département de Hunedoara, statère⁵⁸.

60. Isaccea, département de Tulcea, statère de Lysimaque, musée de Tulcea⁵⁹.

61. Lipnița, près de Canlia, département de Constanța, en 1981 on a trouvé un statère posthume du type de Lysimaque, frappé à Chalcedoine en Bithynie. Magistrat ΖΩΠΥ. 8,43 g; Müller 468 var.; Seyrig, *Mel Robinson*, p. 199; Musée de Constanța⁶⁰.

62. Lipnița, près de Canlia, département de Constanța 622, statère, atelier incertain, 8,51 g⁶¹.

63. Mangalia I (Callatis 623), statère, atelier incertain de Thrace, post 281 avant J.-C., Müller 288; 8,45 g; 1 h; Musée de Constanța 6109⁶².

64. Mangalia II (Callatis), statère du type de Lysimaque de Thrace, probablement post 281 avant J.-C.⁶³

65. Mangalia III (Callatis), statère, Marque ΘΙ; 8,48 g; 6 h; Musée de Constanța 6108, Müller atelier incertain de Thrace; Seyrig, *H. Essays Robinson*, atelier de Byzance 220 avant J.-C.⁶⁴.

66. Murighiol (com. Murighiol, département de Tulcea), statère⁶⁵.

67. Petroșani, département de Hunedoara, statère⁶⁶.

68. Piscul Crăsani, statère⁶⁷.

69. Roman, département de Neamț, statère⁶⁸.

70. Sarmizegetusa, département de Hunedoara, statère de Lysimachia en

(51) MITREA., 1984, p. 183-190, n° 25.

(52) *Ibid.*, p. 183-190, n° 25.

(53) B. MITREA, « Découvertes monétaires en Roumanie (1977), XXI », *Dacia*, 22, 1978, p. 364-369, n° 1; PREDĂ, 1998, p. 108; PĂRĂUȚĂ, 2005, p. 229-263, n° 1.

(54) MITREA, 1961, p. 144-153, n° 9; *Id.*, 1961A, p. 583-593, n° 9; PREDĂ, 1998, p. 109; PĂRĂUȚĂ, 2005, p. 229-263, n° 102.

(55) B. MITREA, « Découvertes récentes et plus anciennes de monnaies antiques et byzantines en Roumanie », *Dacia*, 10, 1966, p. 403-414, n° 7 (La découverte en Roumanie est probable).

(56) B. MITREA, « Descoperirile monetare în România (1974-1976) (XVIII-XX) », *Buletinul Societății Numismatice Române*, 70-74, 1976-1980, p. 559-608, p. 567, n° 16; *Id.*, 1975, p. 318-326, n° 6; PREDĂ, 1998, p. 110; PĂRĂUȚĂ, 2005, p. 229-263, n° 36.

(57) I. WINKLER, *Studii și cercetări de numismatică*, 3, 1960, p. 454; PREDĂ, 1998, p. 110; PĂRĂUȚĂ, 2005, p. 229-263, n° 58.

(58) B. MITREA, « Découvertes de monnaies antiques et byzantines dans la république socialiste de Roumanie, XVII », *Dacia*, 19, 1975, p. 309-318, n° 14.

(59) PREDĂ, 1998, p. 110; PĂRĂUȚĂ, 2005, p. 229-263, n° 62.

(60) MITREA, 1962, p. 533-541, n° 8; *Id.*, 1962A, p. 215-223, n° 8; PREDĂ, 1998, p. 110.

(61) A. VERTAN, « Un stater din Chalcedon descoperit în Dobrogea », *Buletinul Societății Numismatice Române*, 75-76, 1981-1982, p. 29-30; PREDĂ, 1998, p. 110.

(62) PREDĂ et PETAC, 2006, n° 264.

(63) OCHEȘEANU, 1975, p. 233-236.

(64) *Ibid.*, p. 234, n° 3.

(65) *Ibid.*, p. 233-236.

(66) MITREA, 1970A, p. 465-482, n° 11.

(67) *Id.*, 1975, p. 318-326, n° 16; PREDĂ., 1998, p. 111; PĂRĂUȚĂ, 2005, p. 229-263, n° 89.

(68) N. CONOVICI, « Noi decoperiri monetare în perimetrul davei getice de la Piscul Crăsani », *Cercetări numismatice*, 5, 1983, p. 39-50; PĂRĂUȚĂ, 2005, p. 229-263, n° 44.

tré dans la collection de l'Académie, 8,51 g⁶⁹.

71. imleul Silvaniei, département de Sălaj, statère⁷⁰.
72. Tulcea, statère de Lysimaque émis à Tomis (Regling 2485). Cabinet des médailles de l'Académie⁷¹.
73. Valea Teilor, département de Tulcea, statère, 8,02 g⁷².

Seleucos ?

74. Silistra, Ostrov, département de Constanța, statère d'or de Séleucos I a été trouvé dans la localité au début de l'année 1940. Seleucos I Nicator 51, pl. 51, 9-10; 8,47 g; Ed. T. Newell, WSM; Ed. T. Newell, Num Studies, 4, 1941; Head, p. 756. 8,47 g⁷³.

Boii

75. Szivárváros, statère informe émis dans un atelier de Bohême; 7,98 g. Paulsen, p. 45, pl 12, n° 261-268. Musée de Transylvanie 14.159⁷⁴.

(69) B. MITREA, « Découvertes récentes et plus anciennes de monnaies antiques et byzantines en Roumanie », *Dacia*, 13, 1969, p. 539-552, n° 12; ID., « Descoperiri recente și mai vechi de monede antice și bizantine în Republica Socialistă Română », *Studii și Cercetări de istorie veche*, 20, 1, 1969, p. 161-172, n° 12 (= MITREA, 1969A); V. MIHAILESCU-BARRLIBA, « Descoperiri de monede antice și bizantine », *Memoria Antiquitatis*, I, 1969, p. 423-436, n° 18; PREDĂ, 1998, p. 111; PĂRĂUȚĂ, 2005, p. 229-263, n° 104.

(70) MITREA, 1961, p. 583-593, n° 10; ID., 1961A, p. 144-153, n° 10; PREDĂ, 1998, p. 110. C. GĂZDAC et S. COCIȘ, *Coins from roman sites and collections of Roman coins from Romania, Vol. 1, Vlpia Traiana Sarmizegetusa*, Cluj-Napoca, 2004, p. 84, n° 1; PĂRĂUȚĂ, 2005, p. 229-263, n° 105; PREDĂ et PETAC, 2006, n° 52.

(71) SĂȘIANU, 1980, p. 166, n° 124.

(72) MITREA, 1963, p. 466-474, n° 8; ID., 1963A, p. 589-599, n° 8; PREDĂ, 1998, p. 111.

(73) *Ibid.*, p. 111.

(74) MITREA, 1962, p. 533-541, n° 10; ID., 1962A, p. 215-223, n° 10; ILIESCU, 1979, p. 3-14; B. MITREA, « Découvertes monétaires en Roumanie, 1979, XXIII », *Dacia*, 24, 1980, p. 371-378, n° 15; PREDĂ, 1998, p. 117; PREDĂ et PETAC, 2006, n° 224.

Koson

76. Axintele (autrefois Frumușita), département de Galați (9,41 g monté en médaillon)⁷⁵.
77. Brezoi, département de Vâlcea (8,32 g)⁷⁶.
78. Cozma, jud Mureș⁷⁷.
79. Craiovei, département de Galați⁷⁸.
80. Firtușu, département de Harghita⁷⁹.
81. Frâua, jud Târnava Mare⁸⁰.
82. Gușterița, département de Hunedoara⁸¹.
83. Hațeg, département de Hunedoara⁸².
84. Nocrich, département de Sibiu⁸³.
85. Orăștie, département de Hunedoara⁸⁴.
86. Petroșani I650 (musée de Deva)⁸⁵.
87. Petroșani II651 (musée de Deva)⁸⁶.
88. Sarmizegetusa, département de Alba⁸⁷.
89. Timișoara⁸⁸.
90. Vârset, Banat⁸⁹.
91. Vârtoape, département de Hunedoara⁹⁰.
92. Vâzejdia, département de Timiș⁹¹.
93. Visidia, Banat⁹².
94. Valachie (non localisée) (collection du prince de Valachie)⁹³.

Le catalogue des monnaies d'or romaines paraîtra dans la prochaine livraison.

(75) ARDEVAN, 1983-1985, p. 237-256, n° 15.

(76) PREDĂ, 1998, p. 231; PREDĂ et PETAC, 2006, n° 155.

(77) PREDĂ, 1998, p. 231; PREDĂ et PETAC, 2006, n° 150.

(78) PREDĂ, 1998, p. 231.

(79) *Ibid.*

(80) *Ibid.*

(81) MITREA, 1943, p. 126, n° 6.

(82) PREDĂ, 1998, p. 231.

(83) *Ibid.*

(84) MITREA, 1943, p. 126, n° 7; PREDĂ, 1998, p. 231.

(85) *Ibid.*

(86) Gh. LAZIN, Cl. NEGRUȚ et I. POPOROGU, *Descoperiri monetare antice în Valea Jiului, Petroșani*, 1972, p. 26.

(87) *Ibid.*

(88) MITREA, 1943, p. 125, n° 5; PREDĂ, 1998, p. 231. GĂZDAC et COCIȘ, S., 2004, p. 84, n° 5.

(89) PREDĂ, 1998, p. 231; MITREA, 1943, p. 125, n° 3.

(90) *Ibid.*, p. 125, n° 2.

(91) PREDĂ, 1998, 231.

(92) *Ibid.*

(93) MITREA, 1943, p. 125, n° 1.

Nicolas TASSET – Note concernant la symbolique du revers du dupondius de Nîmes au crocodile

La synthèse la plus conséquente qui ait été réalisée à ce jour concernant la symbolique du dupondius de Nîmes est celle de Alain Veyrac publiée en France en 1998¹.

Dans l'introduction de son travail, l'auteur réalisa une historiographie critique de cette problématique qui fascine les amateurs et spécialistes de ce monnayage depuis le XVI^{ème} siècle.

Il est vrai que le *dupondius* nîmois au crocodile est tout à fait singulier de par la thématique abordée par son revers et de par sa composition, sa construction. Cette monnaie n'a en effet pas cessé depuis des siècles d'alimenter les débats entre « antiquaires » pour les époques plus reculées; entre historiens et numismates pour les époques plus récentes.

Brève présentation du monnayage :

Pour être suffisamment succinct, on divise habituellement cette série de monnaies de bronze en trois grands groupes distincts² :

Avers : Bustes accolés d'Agrippa et d'Octave (Auguste à partir de 27 av. J-C).

IMP / DIVI F

Revers : Crocodile enchaîné à une palme³.
COL — NEM (pour Colonia Nemausus).

(1) A. VEYRAC, *Le symbolisme de l'As de Nîmes au crocodile, Archéologie et Histoire Romaine*, 2, éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 1998. Le qualificatif « as de Nîmes » est un terme générique fréquemment utilisé encore de nos jours par les numismates pour désigner cette monnaie. En fait, les dernières analyses métrologiques et la présence des deux bustes à l'avvers prouvent qu'il s'agit bien d'un *dupondius*. Cf. H. ZEHACKER, J.-C. Richard et J.-N. Barrandon collaborateurs, La trouvaille de la Villeneuve-au-Châtelot (Aube), in *Trésors Monétaires*, VI, 1984, p. 73-75.

(2) Nous nous basons ici sur le classement proposé par H. ZEHACKER *et alii*, *op. cit.*

(3) Les marchands sont souvent bien démunis dans leurs tentatives de décrire le revers de cette monnaie. Encore plus lorsqu'il s'agit de le commenter. Ainsi, les catalogues de vente fourmillent encore de descriptions réductrices voire erronées. A titre d'exemple,

- **Groupe I**, datant de 28/27 av. J-C.

Il s'agit du type le plus ancien et le plus rare (fig. 1-3). Variété de grand module, poids situé entre 14 et 25g.

- **Groupe II**, datant de 8-3 av. J-C (?)

Poids moyen de 12-13g (fig. 4-5).

- **Groupe III**, datant de 10-14 ap. J-C (?)

Il s'agit du type classique du *dupondius* de Nîmes, reprenant les lettres P — P de part et d'autre des bustes à l'avvers (fig. 6-7). Poids moyen de 12-13g.

Il existe également un certain nombre de frappes intermédiaires, entre le Groupe I et le Groupe II, sans compter les imitations⁴.

Le présent article a pour but la présentation d'une nouvelle hypothèse concernant la symbolique plus que controversée du revers; hypothèse qui n'irait nullement à l'encontre des idées développées par Alain Veyrac mais qui, selon moi, viendraient les compléter de manière assez étonnante et surtout probante. Il reste selon moi quelques adaptations et corrections à apporter à son travail afin de le faire coïncider de manière optimale avec cette idée nouvelle.

Je vais reprendre ici les points essentiels déjà acquis par la recherche ainsi que les apports de la démonstration d'Alain Veyrac :

- La symbolique du revers est à mettre en rapport avec la victoire navale d'Actium remportée par Octave et Agrippa (représentés à l'avvers; l'un, Octave, représenté tête nue ou portant une couronne de chêne ou de laurier suivant les types; l'autre, Agrippa, portant la couronne rostrale) contre les forces conjoin-

on retrouve fréquemment le terme « crocodile devant une palme » ce qui est réducteur ou de « crocodile enchaîné à un palmier » ce qui est erroné, etc. Il s'agit bien souvent de ne pas prendre parti et de se faciliter la tâche tant ce revers est riche à la fois de détails et de singularité.

(4) Le *dupondius* de Nîmes circula uniformément sur tout le territoire de la Gaule et ce durant une période assez longue. On retrouve également des imitations du monnayage nîmois en Espagne ainsi qu'en Angleterre.

tes de Marc Antoine et de la reine Cléopâtre le 2 septembre 31 av. J-C.

- Le crocodile enchaîné à la palme centrale (qui n'est nullement la représentation schématique d'un palmier) et à fortiori à la couronne de laurier trônant en son sommet représente l'Égypte captive. Ces attributs, palmes (palme centrale et palmettes latérales aussi appelés rejets⁵) et couronne de laurier nous renvoient au concept de victoire.

- Au fur et à mesure des études numismatiques, on a insisté sur l'aspect caricatural, aux traits exagérés du saurien représentant l'Égypte. De plus, la forme adoptée par l'animal, en « croissant de lune »⁶, a amené Alain Veyrac à y voir autre chose qu'un « simple crocodile ». Il avança alors l'idée que cet animal pouvait bien représenter un navire animalisé, concept bien connu des Anciens⁷.

Cette hypothèse s'en trouve par ailleurs renforcée par la présence d'une excroissance plus ou moins développée présente au bout du museau de l'animal sur les monnaies du premier type; donc du type original datant de 28/27 av. J-C. Cette excroissance symbolise le rostre du navire; son « nez »⁸.

- Alain Veyrac souligna dans le reste de son exposé l'importance de la symbolique religieuse de ce revers; symbolique importante mais réalisée tout en finesse, représentée presque allusivement. En effet, Octave devait beaucoup à Apollon dans le succès de l'opération militaire qui lui valut l'Empire. Dès lors, les thèmes

(5) Dont le nombre est variable suivant les types; on trouve ainsi fréquemment deux paires de palmettes pour le deuxième type. Ces deux palmettes supplémentaires apparaissent même sur le troisième type au-dessus du crocodile.

(6) Contrairement aux autres représentations monétaires de cet animal. Cf. notamment le denier d'Auguste au revers « AEGYPTO CAPTA » etc.

(7) Hypothèse par ailleurs largement acceptée de nos jours. Cf. M. BAR, La date et la signification symbolique des premiers bronzes de Nîmes au crocodile, in *XIII Congreso Internacional de Numismática — Actes*, Madrid, 2003, p. 824.

(8) A. VEYRAC, *op. cit.*, pp. 19-20.

apolloniens acquièrent une grande importance dans l'ensemble des réalisations augustéennes.

Les travaux d'histoire religieuse concernant l'Antiquité gréco-romaine démontrent clairement l'existence de liens qui unissaient Apollon au palmier et donc à la palme⁹. Bien évidemment, la couronne de laurier ne fait pas défaut à la symbolique. Alain Veyrac mit alors en exergue un qualificatif appliqué à cette divinité majeure qui est celui de « Sauroctone » c'est-à-dire de « pourfendeur de saurien »; animal chtonien, donc considéré par les Anciens comme un avatar du monde de l'obscur, des ténèbres et donc nuisible¹⁰.

En conclusion, Alain Veyrac résume ainsi la portée propagandiste du revers du *dupondius* de Nîmes au crocodile¹¹:

- « d'un point de vue militaire intérieur, Octave maîtrise la flotte de Marc Antoine à Actium, mettant ainsi fin à la guerre civile. »

- « d'un point de vue religieux universel, les divinités romaines sont supérieures à celles des Égyptiens car Apollon, dieu justicier dont l'action bienfaisante peut éloigner des mortels les maux qui les menacent, retient par une chaîne Sobek¹², dieu rusé et maléfique, à l'affût depuis les berges du Nil.¹³ »

(9) D. ROMAN, Apollon, Auguste et Nîmes, in *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 14, 1981, p. 209-211; A. VEYRAC, *op. cit.*, p. 22-23.

(10) *Ibid.*, p. 26-35. Le dieu Apollon était réputé triompher des maladies, des animaux nuisibles (car dangereux pour l'homme, ce qui avait encore plus de sens à des époques anciennes) et des ténèbres.

(11) *Ibid.*, p. 34.

(12) Divinité égyptienne à tête de crocodile.

(13) M. BAR, *op. cit.*, p. 825 a émit des doutes quant à cette assimilation à Sobek, estimant à notre avis avec raison que cette divinité ne remplissait plus à cette époque de rôle important. Même en Égypte, son importance allait décroissant; il s'agissait d'un « vieux dieu oublié dont le culte n'existait qu'en de rares endroits ». Cependant, il est vrai, comme le souligne ce même chercheur, qu'Octave n'aimait pas les dieux égyptiens. « Dès qu'il fut reconnu Auguste, il en interdit le culte à Rome, puis même dans la banlieue ». Cf. Dion Cassius, LIII, 2.

Cette démonstration nous semble donc en partie probante et bien documentée. Cependant un élément important reste à notre avis absent de cette étude. En effet, faute d'une explication valable, on s'est souvent posé la question de savoir comment le crocodile, animal puissant s'il en est, pouvait être retenu enchaîné à une simple palme qui plus est à son extrémité et non à sa base¹⁴. Quelle force

retenait en fait l'animal ? Nous venons de le voir, une partie du voile est levé par la double interprétation d'Alain Veyrac ; interprétation profane (le crocodile comme navire animalisé dont la palme centrale, les lemnisques accrochés à la couronne de laurier et la chaîne forment le mât de l'embarcation de guerre, sa voile, son cordage et ses décorations) et interprétation religieuse par l'interven-

(14) M. BAR, *op. cit.*, p. 823 émet des doutes quant à la présence d'une chaîne sur certains des premiers bronzes de Nîmes ce qui impliquait de facto que le crocodile fut libre de ses mouvements. Le chercheur émet alors l'hypothèse qu'il pouvait s'agir d'un revers au départ local, donc plus archaïque, lié aux cultes orientaux présents dans la ville de Nîmes ; présence par ailleurs attestée grâce aux sources archéologiques. Selon ce même chercheur, le séjour d'Octave dans la région en 28 av. J-C aurait été l'occasion d'une normalisation du revers où cette fois, le saurien, vu cette fois comme le symbole de l'Égypte, se retrouvait cette fois enchaîné. Des compléments d'enquête sont à notre avis nécessaires dans la mesure où les monnaies présentées par M. Bar comme affichant ce qui serait le revers originel de la ville de Nîmes (monnaies datées selon le chercheur de 30 av. J-C) sont en réalité le plus souvent considérées comme les avatars du *dupondius* de type 1 (cf. notre fig. 1, dont la frappe est datée de 28/27 av. J-C) qui auraient été émis grosso modo entre les années 20 à 10 av. J-C (avant l'introduction progressive du type 2 de Zehnacker) ce qui témoignerait dans ce cas non pas du manque de succès de cette monnaie à ses origines mais au contraire de sa forte demande due notamment à son caractère singulier. Pour ma part, je suis tenté de me rallier à cette dernière hypothèse car, si sur certains exemplaires pris en compte par M. Bar, il est en effet difficile voire impossible de déceler une chaîne ou un quelconque lien (il faut aussi rappeler que ce lien constitue un élément « fragile » de l'iconographie du revers qui a pu pour certains graveurs auxiliaires soit être représenté de manière très/trop allusive soit tout simplement passé à la trappe), il n'en va pas de même, à notre avis, pour le collier qui lui semble demeurer plus décelable sur ces monnaies faisant partie de la même série. En outre, la base triangulaire des palmes (l'élément végétal le plus « représentatif » du revers) copie parfaitement la forme épousée par les palmes présentes sur le *dupondius* de type 1 de poids lourd. Cf. nos fig. 2 et 3. De la même manière, pourquoi aurait-on représenté un animal réputé nuisible parfaitement en liberté devant une palme cen-

trale au sommet de laquelle trône une couronne de laurier ? Car l'allégorie de la Victoire, bien qu'invisible physiquement sur cette monnaie n'en est pas moins présente par l'esprit. Voir notre fig. 8. Par ailleurs, le site Internet le plus abouti sur cette question (Jean-Pierre Terrien, <http://www.asdenimes.com>, dernière mise à jour le 6 mars 2009 ; site consulté en ligne le 11 mars 2009) n'hésite pas quant à lui à diviser l'ensemble de la production monétaire de Nîmes au crocodile en quatre types au lieu de trois ce qui ne constitue à notre avis nullement une faute mais au contraire une bonne base de réflexion. Les monnaies retenues par M. Bar comme étant les plus anciennes feraient en fait partie du deuxième type défini sur ce site, représentant donc les frappes intermédiaires entre les types 1 et 2 de Zehnacker. Dans ce schéma, les types 3 et 4 du site Internet correspondent donc aux types 2 et 3 du classement de Zehnacker. M. Bar suggère en outre dans son article une certaine prédominance de la figure d'Agrippa portant la couronne rostrale au détriment du personnage d'Octave, qui « n'avait pas fière allure » sur ces premières monnaies nîmoises. De notre propre point de vue, bien qu'il soit avéré qu'Agrippa ait entretenu des liens très étroits avec la colonie de Nîmes, les deux personnages ont été traités par les graveurs de telle manière qu'ils soient représentés sur un strict pied d'égalité. Rappelons que la légende associée à l'avvers est IMP / DIVI F autrement dit la signature du personnage Octave, le véritable maître du monde romain. Par ailleurs, après qu'il soit devenu Auguste, Octave fut très souvent représenté tête nue notamment sur les émissions denariales espagnoles. Mais bien sûr, l'on peut évidemment s'entendre sur le fait qu'Agrippa était le principal auteur de la victoire d'Actium d'où la présence de sa couronne rostrale, gagnée en 36 av. J-C grâce à sa victoire de Nauoque ; Octave, comme le rappelle aussi justement M. Bar, a toujours souffert du mal de mer (cf. BAR, *op. cit.*, p. 824). Ce qui n'enlève rien au fait que l'amiral de la flotte occidentale Agrippa était bel et bien au service de celui qui allait devenir le premier empereur romain.

tion d'Apollon Sauroctone. En effet, quel meilleur gardien qu'Apollon pour mater un tel animal qui plus est représenté de manière plus effrayante¹⁵ ? Pas de doute; le revers de cette monnaie s'explique effectivement par une dualité profane et religieuse. Ce fait est désormais acquis grâce aux études précédentes dont celle d'Alain Veyrac.

Néanmoins se pose toujours la problématique des palmettes latérales sur lesquelles le crocodile prend appui. Il n'existe en réalité aucune véritable explication. Alain Veyrac suggère que ces trois palmes représentent des membres de la famille impériale. La grande palme centrale aurait été assimilée au couple Auguste - Agrippa tandis que les deux palmettes latérales auraient été réservées aux héritiers présomptifs du premier empereur: Drusus et Tiberius Claudius Nero, et/ou Lucius et Caius Caesares. Alain Veyrac aboutit à cette hypothèse en tenant compte des études qui avaient été réalisées sur les attributs floraux de l'Ara Pacis de Rome et surtout de la Maison Carrée de Nîmes, temple dédié à Caius et Lucius Caesares¹⁶. Cette idée est intéressante

(15) Yeux globuleux, pattes griffues et mâchoire surdéveloppée représentés dès le premier type. Ces caractéristiques connaîtront par la suite des évolutions mais l'esprit restera toujours le même.

(16) G. SAURON, Le message symbolique de l'Ara Pacis Augustae, in *C.R.A.I.*, janvier-février 1982, pp. 81-101 et A. VEYRAC, *op. cit.*, p. 23. Ce chercheur avait mis en évidence un passage de la Vie des douze Césars de Suétone, passage nous racontant l'épisode du palmier et de son rejeton afin d'étayer son hypothèse. Pour rappel, dans le récit que Suétone nous fait de la bataille de Munda, César avait fait abattre plusieurs arbres pour construire son camp; il aurait néanmoins épargné un palmier comme présage de la victoire. « Aussitôt de cet arbre poussa un dragon qui grandit en quelques jours au point de dépasser la souche mère et d'attirer une foule de colombes qui s'y nichèrent. » « Cet *ostentum* fut le principal mobile de César pour désigner comme successeur son petit neveu » (cf. Suétone, *Auguste*, 44 et A. Veyrac, *op. cit.*, p. 23, note 66). Nous pensons que ce témoignage probablement fictif ne peut être pris en compte en ce qui concerne l'analyse du revers qui nous occupe. En effet, toujours dans la même idée, comment les deux palmettes latérales pourraient-elles s'épanouir pleinement au point de dépasser la

sante a priori mais semble historiquement peu vraisemblable. En effet, dans ce cas, où se trouverait Marcellus, premier héritier d'ailleurs exclusif désigné par Auguste et décédé en 23 av. J-C, donc plusieurs années après la première frappe de ce *dupondius* ? Les deux palmettes étant quant à elles déjà bien présentes sur les monnaies de 28/27 av. J-C. Par ailleurs, si ces palmettes devaient symboliser les héritiers d'Auguste, il aurait été hautement improbable que ceux-ci se retrouvent dans la situation d'être écrasés sous le poids de l'animal symbolisant précisément l'Égypte vaincue. M. Bar eut quant à lui une interprétation plus vraisemblable à notre avis car basée sur des faits de victoires avérés historiquement. Comme il le souligne, Agrippa triompha de manière totale trois fois sur mer: La première à Nauloque contre Sextus Pompée (36 av. J-C), la deuxième fois en Adriatique contre les pirates illyriens (34 av. J-C), la troisième fois à Actium (ce qui fut le couronnement de son action militaire en 31 av. J-C). Les trois palmes symboliseraient, selon cet auteur, ces victoires dont Agrippa reporta les mérites à son supérieur et ami de toujours, Octave¹⁷.

On remarque, sur un quinaire d'Octave, frappé en 36 av. J-C pour commémorer la victoire de Nauloque (fig. 8), que la Victoire place la couronne de laurier au sommet d'une grande palme. Le parallélisme avec notre revers est évident. En outre, on ne peut s'empêcher de remarquer la galère présente à l'avant de ce quinaire. Bateau que l'on retrouverait sous la forme du navire animalisé symbolisant la flotte ennemie vaincue durant la bataille d'Actium.

Notons également le gouvernail tenu par l'allégorie de la Victoire; la symbolique navale est mise en avant.

Examinons maintenant ce qu'il se produit lorsque l'on envisage absolument tous les éléments du revers à l'exception

palme centrale si elles se retrouvent écrasées sous le poids du crocodile; ce ne serait pas, à notre avis, la meilleure manière de représenter les choses si l'on se place dans cette optique.

(17) BAR, *op. cit.*, p. 824.

du crocodile, donc de la symbolisation de l'ennemi vaincu, pour les trois types de Zehnacker.

Le crocodile représentant l'Égypte est en fait enchaîné à une ancre végétalisée ce qui en fait un parfait exemple de trophée naval mais d'un genre peu commun au regard de la construction iconographique¹⁸. La palme centrale forme en fait la verge de l'ancre; les deux rejetons (ou palmettes latérales) forment les bras de l'ancre et la couronne de laurier symbolise l'anneau de suspension appelé organeau¹⁹. Ce symbole reflète/annonce ce que les Romains appelaient une « *Victoria Devicta* », une « victoire totale »²⁰, sur les forces coalisées d'Antoine et Cléopâtre remportée par Octave, futur Auguste et son fidèle commandant de la flotte occidentale Agrippa.

Les lemnisques alors attachés à cette ancre d'un genre particulier renvoient tout comme les palmes et la couronne à l'idée de célébration d'une victoire d'importance.

Cette analyse aurait l'avantage de définitivement régler le problème des rejetons

(18) Le chercheur Gaston Amardel avait déjà remarqué la fragilité de la palme centrale mais n'était pas allé plus loin. Il disait dans un article publié en 1909: « si l'on avait voulu marquer la captivité de l'Égypte en l'enchaînant, c'est à un tronc d'arbre ou plutôt à un trophée qu'on aurait attaché le crocodile ». Il n'était pas loin... cf. M.-G. AMARDEL, *Encore le crocodile de Nîmes*, in *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, 1909, pp. 466-484.

(19) Cette couronne est donc associée à la palme centrale ce qui donnerait à mon sens un certain crédit à l'hypothèse de M. Bar développée plus haut concernant la symbolisation des trois victoires navales d'Agrippa dont les mérites ont été placés au bénéfice de l'action d'Octave, futur empereur Auguste. En effet, dans cette perspective, la couronne de laurier viendrait honorer l'ensemble de ces victoires dont l'aboutissement fut Actium.

(20) Les palmes et la couronne, en plus d'être associées à Apollon Saurochtone lorsqu'elles sont mises en rapport avec la chaîne et le crocodile, sont également les attributs de la *Victoria Romana*. Voir le quinaire d'Octave représenté ci-dessus. Sur ce quinaire, la Victoire tient un gouvernail afin de souligner le caractère naval de l'acte posé. Restait alors à trouver le symbole naval attaché à la victoire d'Actium sur le revers du *dupondius* nîmois.

latéraux; tous ces éléments représentant en fait un seul et même objet bien solide celui-là²¹.

On pourrait même aller un peu plus loin en associant (même si cela peut sembler un peu plus hasardeux quoique possible) la légende COL - NEM, située de part et d'autre de la palme centrale (formant la tige de l'ancre) à un autre élément constitutif de cette ancre. Dans cette optique, la légende reprenant le nom de la ville formerait alors la barre métallique perpendiculaire à l'axe central de l'ancre appelée le jas. Cette composition est synthétisée à la fig. 7B.

Nous donnons, à titre de comparaison, un exemple d'ancre romaine daté du règne de Caligula (37-41 après J-C) conservé au musée de Nemi en Italie; on constate en outre que la base de cette ancre à la jonction des bras épouse parfaitement les contours du point d'origine de la palme centrale présentée sur le type 3, base d'où partent donc les deux rejetons ou palmettes. (fig. 9). Une ancre est également présente sur le revers d'un diobole d'argent d'Apollonia Pontica (400-350 av. J-C). On remarque sur cette monnaie, nettement plus ancienne, que l'axe central de l'ancre pouvait déjà être aisément assimilé à une tige de palme (fig.10).

L'ancre, pour mémoire, est présente sur la plupart des trophées romains commémorant des victoires navales: citons Sextus Pompée (fig. 11) et Octave, par exemple sur des deniers célébrant la victoire d'Actium (fig. 12) dont l'un, frappé en Italie, représente une colonne rostrale sur le fût de laquelle figurent deux ancres superposées (fig.13). Cet objet constitue

(21) Ce qui n'enlève pas sa substance à l'hypothèse de M. Bar sur les trois victoires navales d'Agrippa. Cependant, il est possible, de mon point de vue, que ce fut simplement la disposition des palmes qui ait été privilégiée par l'auteur ou les auteurs de l'iconographie du revers afin de dessiner les contours de cette ancre végétalisée, élément central du trophée. On compte en effet quatre palmettes latérales sur certains exemplaires du type 2. Il existe également des exemplaires de type 3 où deux petites palmettes se retrouvent au-dessus du crocodile.

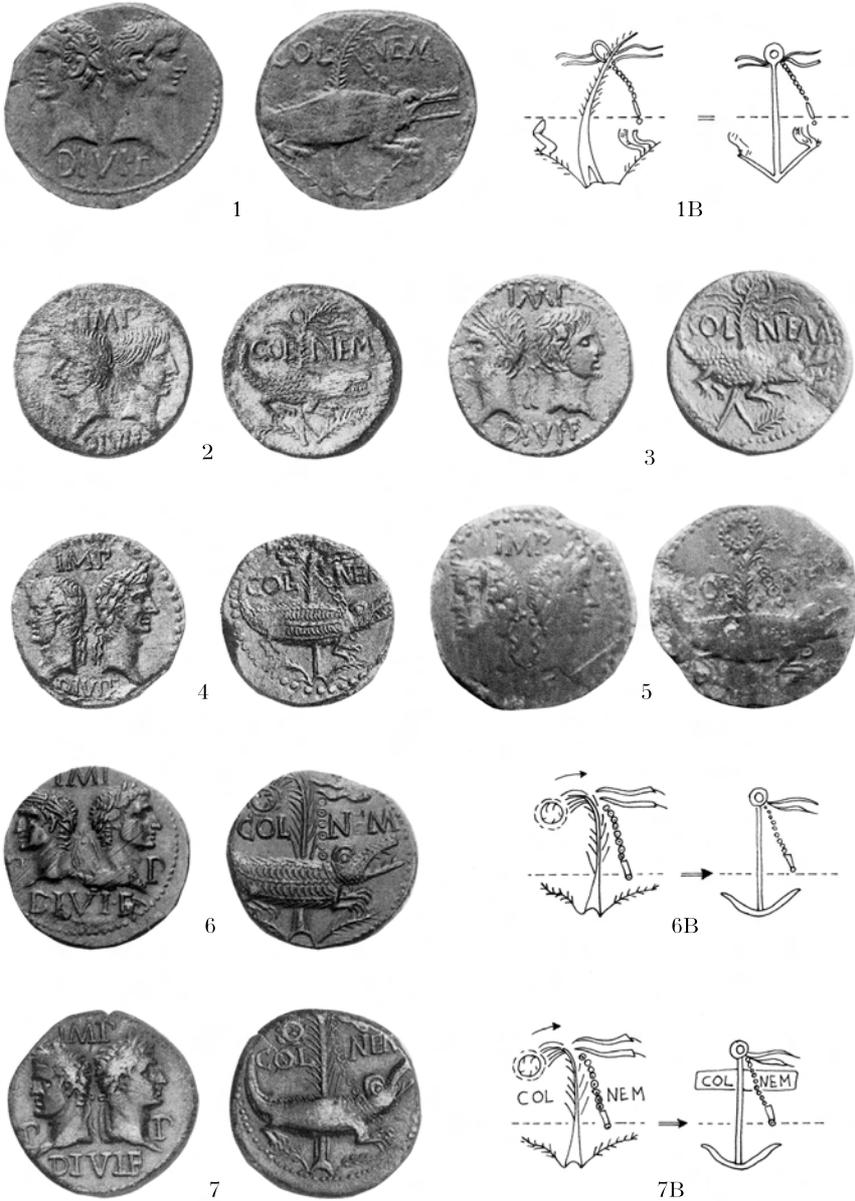


Fig. 1 (type 1): 18,06 g; 27 mm. Le premier type du *dupondius* de Nîmes.

Fig. 1B: ancre végétalisée.

Fig. 2 (type 1 réduit): 15,27 g; 28mm. La couronne de laurier apparaît dans l'axe de la palme ce qui met en évidence l'anneau de suspension de l'ancre.

Fig. 3 (type 1 réduit): 10,35 g.

Fig. 4 (type 2): 13,00 g. Exemple aux doubles palmettes latérales.

Fig. 5 (type 2): poids indéterminé. La couronne de laurier formant l'anneau de l'ancre apparaît ici de manière droite, orientée vers le haut et dans l'axe, ce qui renforce l'hypothèse de l'ancre végétalisée.

Fig. 6 (type 3): 13,45 g. La couronne de laurier apparaît sur le type 3 dans le prolongement de la palme centrale telle une comète. Il suffit alors de redresser la palme et l'on voit apparaître la couronne donc l'anneau de l'ancre bien dans l'axe. Cf. fig. 6B.

Fig. 7 (type 3): 13,07 g. La palme centrale est droite ce qui forme la tige solide de l'ancre végétalisée. Cf. fig. 7B.



8



10



9



11



12



13



14



15



16

Fig. 8. Quinaire d'Octave frappé en 36 avant J.-C.: 1,90 g. SYDENHAM 1339

Fig. 9. Ancre du musée de Nemi (Italie); règne de Caligula (37-41).

Fig. 10. Diobole d'Apollonia Pontica, vers 400/350 avant J.-C.: 1,19 g; 10,4 mm. *SNG Cop.* 457.

Fig. 11. Denier de Sextus Pompée frappé en Sicile en 42 avant J.-C.: 3,65 g. *CRAWFORD* 511/2a.

Fig. 12. Denier d'Octave frappé en Sicile: 4,02 g; *RIC* 265a.

Fig. 13. Denier d'Octave frappé en Italie en 30/29 avant J.-C.: 3,5 g; *RIC* 271; *BMC* 633.

Fig. 14. Denier de Titus: 3,32 g; *RIC* 112, *BMC* 72.

Fig. 15. Médaille de Louis XVI, 1786, cuivre, 64 mm.

Fig. 16. Médaille de la frégate « Georges Leygues ».

bien évidemment le symbole de la marine romaine représenté sur le revers d'un denier de Titus (fig. 14).

Par ailleurs, il existe d'autres exemples iconographiques plus récents allant dans le sens de cette analyse, comme par exemple une médaille du règne de Louis XVI frappée en 1786 (fig. 15) portant la légende « La Mer domptée à Cherbourg grâce à un nouvel édifice ». Le thème adopté est également celui de la Victoire ici personnifiée et portant une ancre sur laquelle se trouvent des rubans (lemnisques) flottant au vent tout comme sur notre *dupondius*. Qui plus est, le terme « dompter » n'est pas anodin et est ici employé de manière directe; il en va de même pour le crocodile de Nîmes. Une dernière médaille reprend le symbole de la frégate française « Georges Leygues »; on y a représenté un lion, les pattes posées sur les bras d'une ancre imposante (fig. 16).

En conclusion: un revers aux multiples messages

Les quatre personnages célébrés par ce *dupondius* sont Auguste et Agrippa pour les mortels; Apollon et la Victoire pour les divinités. Le revers reflète un souci du symbole et du détail inégalé pour l'ensemble des frappes officielles romaines antiques et s'explique au travers d'une dualité profane et religieuse. Il s'agit à mon sens d'une monnaie d'exception destinée à marquer d'une pierre blanche l'entrée du monde romain dans une ère nouvelle. Reste encore à expliquer de manière plus approfondie le choix de Nîmes pour accueillir cette frappe. Nul doute qu'il reste encore de belles découvertes à faire dans ce domaine. Ce qui est sûr, c'est que ce choix a été une volonté impériale et plus probablement encore le fruit d'un consensus entre les deux vainqueurs d'Actium, Auguste et son ami de toujours Agrippa.

Et comme nous l'avons vu, cette monnaie connut une diffusion très importante dans l'ensemble de la partie occidentale du nouvel Empire. La production a donc été tout à fait conséquente; nous connaissons par ailleurs un

nombre important de coins et ce pour les trois types sans compter la phase intermédiaire entre le type 1 et 2 de Zehner.

Pour en revenir au revers, nous avons vu que le crocodile symbolise à la fois l'Égypte enchaînée mais également, grâce aux travaux d'Alain Veyrac, l'ensemble de la flotte orientale constituée par Antoine et Cléopâtre au travers de la silhouette d'un navire animalisé. Pour ce qui est du saurien malfaisant associé à l'Égypte, qui constituait pour Octave un danger pour l'ensemble du monde romain, il se trouve désormais maîtrisé, dompté et apprivoisé²². En effet, malgré ses traits exagérés, c'est une bête qui ne fait plus peur à personne et lorsqu'on la voit dans cette posture plutôt circulaire et pathétique, s'enroulant autour de la palme centrale²³, le citoyen romain d'Occident, partisan d'Octave, ne pouvait que se réjouir d'un tel succès. Le crocodile se retrouve alors enchaîné au divin par l'action d'Apollon Saurochtonne parallèlement à quelque chose de plus élémentaire, de plus matériel au travers de cette ancre végétalisée, revêtue d'une aura particulière de par sa construction iconographique. La thématique plus pragmatique et bien romaine celle-là qui est celle du trophée militaire (naval en l'occurrence) était donc bien respectée. Le tout placé comme il se doit placé sous l'accent de la Victoire que l'on peut s'imaginer couronner l'ensemble des vainqueurs qu'ils soient divins ou issus du monde des mortels; ce monde qui avait déjà changé et dont l'histoire restait encore à écrire. En conclusion, on ne peut que rendre hommage au(x) concepteur(s) de cette image monétaire qui réussit à allier à la fois tradition et originalité.

(22) Comme le souligne les travaux de A.Veyrac et de M. Bar, ce monstre qu'il fallait à tout prix dompter et apprivoiser afin d'en recueillir la force a sans doute survécu jusqu'à nos jours dans le folklore des habitants du Delta du Rhône sous le nom de Tarasque.

(23) Le crocodile est en fait représenté la tête de côté et le reste du corps vu de haut ce qui permet le mouvement tournant autour d'un axe central. Cf. notre fig. 6.

Michel MOREAUX - Trésor de nummi constantiniens de Couvin (prov. de Namur, Belgique).

J'ai eu l'occasion d'acquérir en 1998 un petit trésor provenant de Couvin (prov. de Namur, Belgique), via M. D. Franceschi que je remercie. Des circonstances indépendantes de ma volonté m'ont empêché de le publier plus tôt. Cependant, il

garde tout son intérêt, grâce aux renseignements qui l'accompagnaient.

Ce dépôt de 14 pièces m'est parvenu dans une boîte ronde en carton, dont le couvercle porte le nom d'un pharmacien : Théodore Mailliet - Pharmacien - Houdeng-Goegnies. Le propriétaire du trésor avait indiqué sur le fond de la boîte :

Pièces romaines
époque de Constantin
découverte à Couvin
d'une urne
le
27 février 1895
Don du Docteur Jacquain
30/07/1895



DESCRIPTION DES MONNAIES COMPOSANT LE TRÉSOR:

1. **CONSTANT I**, Trèves, 335-337.
FLIVLCONSTANSNOBCAES
Buste lauré, cuirassé à dr.
//CITVS -/-/TRS
Deux soldats debout, tenant chacun une lance et un bouclier ; un étendard entre eux.
Nummus : 1,09 g ; 14 mm.
RIC 593.
2. **CONSTANTINOPOLIS**, Trèves, 337-340.
Légende illisible.
Buste casqué à g., revêtu de l'habit impérial.
Anépigraphie. -/-/TRS
Constantinople debout à g., posant le pied sur une proue, tenant un sceptre oblique, et posant la main sur un bouclier.
Nummus : [0,79] g ; 14 mm.
RIC 67 ou 92.
3. **CONSTANCE II**, [Lyon], 337-340.
//NTIVSAVG
Buste diadémé (rosettes), cuirassé à dr.
//AXER/[-/-/[]

Une enseigne entre deux soldats.
Nummus : 1,07 g ; 14 mm.
Légende attestée en Arles et à Lyon, mais pas de lettre sur l'étendard, ce qui limite le choix à Lyon, *RIC* 18.

4. **CONSTANT I**, Arles, 337-340.
]CONS/[]NS]
Buste diadémé (rosettes) à dr.
GLOR/[croissant/PCONS[T]
Une enseigne entre deux soldats.
Nummus : 1,52 g ; 14 mm.
RIC 13 ou 14.
5. **CONSTANCE II**, Trèves, 337-340.
]CONSTANTI]
Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.
Légende illisible. -/-/TR]
Une enseigne entre deux soldats.
Nummus : [0,61] g ; 13 mm.
RIC 39 et ss.
6. **Empereur indéterminé**, Siscia, 337-340.
CONSTAN/[]

- Buste diadémé (perles), cuirassé à dr.
GLOR/[A/]SIS[
Une enseigne entre deux soldats.
Nummus : [0,54] g ; 13 mm.
RIC 86-88.
- 7. URBS ROMA**, atelier indéterminé, 337-340.
Légende illisible.
Buste casqué à g., revêtu de l'habit impérial.
Anépigraphé. -/[]
Louve à g., allaitant les Jumeaux.
Au-dessus deux étoiles.
Nummus : 0,68 g ; 12 mm.
- 8. URBS ROMA**, Trèves, 337-340.
Légende illisible.
Buste casqué à g.
Anépigraphé. -/[T]
Louve à g., allaitant les Jumeaux.
Nummus : [0,55] g ; 11 mm.
RIC 66.
- 9. THEODORA**, Trèves, 337-340.
FLMAXTHEO/DORAEAVG
Buste drapé à dr. portant une coiffure avec un diadème.
PIETAS/ROMANA -/[TRS
Pietas debout de face, la tête à dr., tenant en enfant sur la poitrine.
Nummus : 1,58 g ; 15 mm.
RIC 65.
- 10. CONSTANT I**,
CONSTA/NSPFAVG
Buste diadémé (rosettes), cuirassé et drapé à dr.
VICT/AVGV[
Victoire marchant à g., tenant une couronne et une palme.
Nummus : 1,60 g ; 13 mm.
- 11. CONSTANT I**, Trèves, 347-348.
CONSTAN/SPFAVG
Buste diadémé (rosettes), cuirassé à dr.
VICTORIAEDDAVGGQNN D/ TRP
Deux Victoires debout face à face, tenant chacune une couronne.
Nummus : 1,56 g ; 14 mm.
RIC 195.
- 12. CONSTANT I**, Trèves, 347-348.
CONSTAN/SPFAVG
Buste diadémé (rosettes), cuirassé et drapé à dr.
VICTORIAEDDAVGGQNN */TRS
Comme ci-dessus.
Nummus : 1,39 g ; 13 mm.
RIC 188.
- 13. CONSTANT I**, Rome, 348-350.
DNCONSTA/NSPFAVG
Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.
FELTEMP/REPARATIO
L'empereur en costume militaire, debout à g., sur une galère, tenant un phénix sur un globe, et un *labarum*. A la poupe, la Victoire guide le navire.
Aes 2 : 4,30 g ; 22 mm.
RIC 109.
- 14. CONSTANT I**, Trèves, 348-350.
DNCONSTA/NSPFAVG
Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr. A g. : A.
FELTEMP/REPARATIO A/TRS
Comme ci-dessus.
Aes 2 : 4,47 g ; 20 mm.
RIC 240.

COMPOSITION DU TRÉSOR DE COUVIN

EMPEREUR ou TYPE	Trèves	Lyon	Arles	Rome	Siscia	« Alex. » ?
CONSTANT César	1	-	-	-	-	-
<i>Vrbs Roma</i>	1	-	-	-	-	-
<i>Constantinopolis</i>	1	-	-	-	-	-
THEODORA	1	-	-	-	-	-
CONSTANT Auguste	3	-	1	1	1	1 (?)
CONSTANCE II Auguste	1	1 (?)	-	-	-	-
TOTAL	8	1	1	1	1	1
%	60	8	8	8	8	8



1



2



x2



x2

3



4



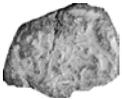
5



6



7



8



9



x2



x2

10



11



12



13



x2



x2

14

DATES	TYPES	NOMBRE
335-337	<i>Gloria exercitus</i>	1
337-340	<i>Gloria exercitus</i>	4
	<i>Pietas Romana</i>	1
	Constantinople sur une proue de navire	1
	La Louve allaitant Romulus et Rémus	2
345-347	<i>Vict augg</i>	1
347-348	<i>Victoriae dd auggq nn</i>	2
348-350	<i>Fel Temp Reparatio</i>	2
Total		14

Remarque : un des fragments sur lequel «*Vrbs Roma* » est reconnaissable ne permet pas la lecture de l'atelier. Ceci explique pourquoi le total est de 13 pour ce tableau, contrairement au nombre total de monnaies contenues dans le trésor.

CONCLUSIONS

La date d'enfouissement :

Les dates extrêmes sont fort proches : la première monnaie appartient à l'émission de 335-337 au type de GLORIA EXERCITVS (2 soldats sont placés de part et d'autre d'un étendard).

Les deux dernières monnaies sont des *maiorinae* datées d'après la réforme du monnayage de bronze de 348. L'une d'elles est dans un excellent état de conservation, ce qui nous permet de penser que le trésor a pu être enfoui juste après l'émission de cette monnaie, vers 349, le plus vraisemblablement.

Le lieu d'enfouissement :

Je n'ai malheureusement pas de renseignement précis sur la découverte de l'urne contenant le petit trésor : l'emplacement de l'ancien château, grâce à une situation particulièrement favorable, était autrefois considéré comme une forteresse d'époque romaine, une hypothèse contredite par les recherches ultérieures. Des monnaies romaines y furent cependant découvertes à plusieurs reprises¹. Des fouilles récentes menées en contre-

bas du rocher, dans la « grotte Albéric » ont montré la présence d'une occupation de la fin de l'Âge du Fer².

D'autre part, le cimetière de la ruelle du *Trou Bodet* a livré plusieurs vestiges gallo-romains, (dont un vase en verre illustré de quadriges³) et au moins une monnaie romaine⁴. Il est possible que notre petit trésor ait été découvert à l'un de ces deux endroits. La présence d'une « urne » laisse supposer une origine funéraire, mais n'oublions pas que les grottes voisines (Fondry des Chiens, Trou Bastin) peuvent aussi avoir servi de refuge à l'époque romaine.

Métrologie

Les fragments ne permettent pas de tirer des statistiques valables sur la masse des monnaies composant le trésor ; les 3 monnaies intactes de la période 337-340 nous donnent une moyenne de 1.39 g. ce qui est léger par rapport à la moyenne de

(1) E. MAILLIEUX, Vestiges des âges anciens aux environs de Couvin, dans *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, 19 (1905), p. 61-78 (renseignement aimablement communiqué par Jean-Luc Dengis)

(2) A. CAHEN-DELHAYE, P. CATTELAÏN et N. JADIN, La Roche Albéric à Couvin : habitat de surface ou refuge en grotte ? (prov. de Namur), dans *Les Celtes en France du Nord et en Belgique (IVe - Ier siècle avant J.-C.)*, Bruxelles, 1990, p. 102 ; P. CATTELAÏN, Le patrimoine des grottes de la région du Viroin, *Archeo-Situla*, 6, 1990, pp. 6-24.

(3) Se trouve actuellement au Musée archéologique de Namur.

(4) MAILLIEUX, *op. cit.*



Le trésor complet

1.64 g. donnée par Kent⁵ pour l'atelier de Trèves.

Les trois monnaies de la période 345 à 348 nous donnent en moyenne 1.33 g. ce qui est tout aussi léger: moyenne de 1.65 g. donnée par Kent⁶.

Quant à nos *maiorinae*, elles sont loin des 5.20 g. renseignés pour ce type de pièce⁷.

La circulation monétaire

Notre tableau p. 124 le montre clairement: 8 monnaies sont sorties de l'atelier de Trèves, ce qui est normal vu l'endroit de la découverte, mais si nous ajoutons les autres ateliers « gaulois », nous en arrivons à une très large majorité de pièces émises « localement »: 10 pièces sur 13, donc 76% du trésor. Seule peut être considérée comme curieuse la monnaie de Constant au revers VICT AVGG[, dont la forme proche VICT AVGG, n'est attestée que pour Alexandrie !

(5) *RIC*, VIII, p. 142.

(6) *RIC*, VIII, p. 151.

(7) *RIC*, VIII, p. 153 et 256.

Etant donné le faible nombre de monnaies et la présence de plusieurs fragments, nous ne pouvons que penser à la petite épargne, voire même à un « fond de caisse » d'un modeste artisan pour qui chaque pièce comptait. Ces pièces bien usées peuvent également nous rappeler qu'à cette époque le numéraire faisait souvent défaut au fond des campagnes et chaque piécette était conservée pour les achats quotidiens, quand le troc n'était pas possible.

RARETÉS.

Roland RAYNAUD — Un sesterce « rayé » à caractère votif ?

Cette monnaie très curieuse, de provenance non identifiée¹, semble avoir été frappée sous Antonin le Pieux pour Faustine I, dont nous croyons reconnaître le portrait à l'avvers avec le port de tête et surtout du chignon si caractéristique, malgré son très mauvais état. Il

(1) Aujourd'hui coll. de l'auteur.



Le trésor complet

1.64 g. donnée par Kent⁵ pour l'atelier de Trèves.

Les trois monnaies de la période 345 à 348 nous donnent en moyenne 1.33 g. ce qui est tout aussi léger: moyenne de 1.65 g. donnée par Kent⁶.

Quant à nos *maiorinae*, elles sont loin des 5.20 g. renseignés pour ce type de pièce⁷.

La circulation monétaire

Notre tableau p. 124 le montre clairement: 8 monnaies sont sorties de l'atelier de Trèves, ce qui est normal vu l'endroit de la découverte, mais si nous ajoutons les autres ateliers « gaulois », nous en arrivons à une très large majorité de pièces émises « localement »: 10 pièces sur 13, donc 76% du trésor. Seule peut être considérée comme curieuse la monnaie de Constant au revers VICT AVGG], dont la forme proche VICT AVGG, n'est attestée que pour Alexandrie !

(5) *RIC*, VIII, p. 142.

(6) *RIC*, VIII, p. 151.

(7) *RIC*, VIII, p. 153 et 256.

Etant donné le faible nombre de monnaies et la présence de plusieurs fragments, nous ne pouvons que penser à la petite épargne, voire même à un « fond de caisse » d'un modeste artisan pour qui chaque pièce comptait. Ces pièces bien usées peuvent également nous rappeler qu'à cette époque le numéraire faisait souvent défaut au fond des campagnes et chaque piécette était conservée pour les achats quotidiens, quand le troc n'était pas possible.

RARETÉS.

Roland RAYNAUD — Un sesterce « rayé » à caractère votif ?

Cette monnaie très curieuse, de provenance non identifiée¹, semble avoir été frappée sous Antonin le Pieux pour Faustine I, dont nous croyons reconnaître le portrait à l'avvers avec le port de tête et surtout du chignon si caractéristique, malgré son très mauvais état. Il

(1) Aujourd'hui coll. de l'auteur.



Description :

A/ [lég. illisible] buste de Faustine I (?) à dr. / 13 rayons R/ [lég. illisible] [allégorie illisible] / 12 rayons

s'agit d'un sesterce de 29 mm, pesant 16,94 g, extrêmement usé et portant d'étonnantes et importantes rayures très bien conservées. Une patine vert foncé recouvre la surface de la monnaie ainsi que les rayures, sauf sur la tranche.

Commentaire : Les rayures sont nettes et profondes, surtout au revers. A l'avers, elles peuvent paraître moins nettes, mais cela est certainement dû au fait que le portrait, encore en relief, ait offert plus de résistance à la dégradation. Elles ne semblent pas avoir été occasionnées par une cisaille à métaux car aucune rayure n'est superposable à une autre à l'avers comme au revers et la tranche ne porte aucune marque. Par conséquent, nous pouvons imaginer qu'elles ont été occasionnées par un outil de type burin, sur lequel on aurait donné des coups de marteau de manière très régulière. Comme un nombre proche de rayures se trouve à l'avers comme au revers, nous pouvons constater qu'une intention particulière s'est manifestée. Enfin, la patine ayant recouvert les rayures, nous pouvons déduire que la monnaie était déjà très usée avant d'être « traitée ».

Hypothèse : Nous pouvons certainement écarter d'ores et déjà la « *damnatio memoriae* », (martèlement du visage et des légendes) surtout pratiquée sur des monnaies provinciales : la monnaie était déjà en trop mauvais état pour reconnaître quoi que ce soit dessus.

Nous sommes plutôt enclins à croire qu'il pourrait s'agir d'une démonétisation mais d'un type particulier. En effet, s'il

s'agissait seulement de démonétiser cette monnaie, une découpe pure et simple, une contremarque ou un passage direct à la fonte est plus probable. Nous pensons être ici en présence d'une démonétisation à caractère votif, comme cela est déjà connu lors de trouvaille dans des temples. Ces monnaies-offrandes portent parfois une marque spéciale montrant qu'elles sont consacrées et qu'elles ne doivent pas être remises en circulation.

Toutefois nous ne connaissons pas de cas où ces marques sont si importantes et nombreuses. A ce moment-là, les rayures pourraient avoir une explication : elles symboliseraient ainsi les rayons du soleil, l'aspect doré du cuivre donnant encore un certain éclat à la monnaie avant d'être depuis patinée par le temps.

Rappelons que le culte de *Sol Invictus*, apparu vers 158, très en vogue au IIIe siècle², était encore vivace jusqu'à la fin du IVe siècle avant d'être absorbé par le christianisme. Nous pourrions situer cette démonétisation à caractère votif possible jusqu'à cette période, comme semble l'attester par ailleurs l'extrême usure de la monnaie.

L'auteur tient à remercier toutes les personnes qui l'ont aidé dans cette recherche. Vous pouvez le contacter à cette adresse pour tout complément d'information : roland_raynaud@yahoo.fr

(2) J.-R. PALANQUE, *Le Bas-Empire*, Paris, Presses Universitaires de France, 1971, 128 p.

Michel THYS - Deux deniers de Postume au type HERCVLI ERVMANTHIO.

Tout au long de son règne, l'usurpateur gallo-romain *Marcus Cassianus Latinius Postumus* (été 260 — printemps 269) procéda, parallèlement à des émissions d'*aurei*, à la frappe de monnaies de billon en utilisant les mêmes coins que ceux servant à la frappe de l'or.

On parle dans ce cas de denier ou d'« abschlag » terme utilisé par G. ELMER dans son corpus¹.

Comme les *aurei*, ces monnaies étaient souvent destinées à l'entourage de l'empereur, les exemplaires en or à des fonctionnaires et militaires de haut rang, ceux en billon à du personnel de rang moindre.

En décembre 268, à la fin de son quatrième consulat et peu avant ses *decennalia*, Postume fit procéder à une émission exceptionnelle de monnaies célébrant les douze travaux d'Hercule. Cette émission comporte des *aurei*, des deniers et quelques rares antoniniens. P. BASTIEN est le premier à en avoir fait une étude systématique². Il en soulignait à la fois le caractère exceptionnel et la remarquable qualité artistique. Plus tard, B. SCHULTE en reprenait l'étude et les situait dans le cadre plus vaste des émissions monétaires en or des usurpateurs gallo-romains³. H.J. SCHULZKI, pour sa part, ajouta ensuite de précieuses informations sur divers exemplaires de cette série⁴. Enfin, H. RAMBACH, à l'occasion de la publication d'un nouvel exemplaire au revers POSTVMVS AVG (E554), refaisait la liste de l'ensemble des deniers de POSTUME dont il avait connaissance.⁵

(1) G. ELMER, *Die Münzprägung der Gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand*, B.J., 1941, 106 p.

(2) P. BASTIEN, Les travaux d'Hercule dans le monnayage de Postume, *Revue Numismatique*, 1958, pp. 59-78.

(3) B. SCHULTE, *Die Goldprägung der gallischen Kaiser von Postumus bis Tetricus*, (Typos IV), Aarau, 1983.

(4) H.J. SCHULZKI, Sonderprägung der Gallischen Kaiser aus dem Gebiet der C.C.A.A., *Kölner Jahrbuch*, 35, 2002, pp. 255-273.

DESCRIPTION

Av. POSTVMVS PIVS FELIX AVG
Buste lauré, cuirassé et drapé à dr. de Postume, accolé à la tête laurée d'Hercule.

Rv. HERCVLI ERVMANTHIO
Hercule marchant à dr, la peau de lion sur l'épaule gauche, rabattant sa massue de la main droite sur le sanglier d'Erymanthe qu'il porte sur l'épaule gauche. A ses pieds, à droite, le pithos où s'est caché Eurysthée.

Exemplaire n° 1⁶



Trouvé isolément à ARLON⁷ au lieu dit « BONNERT »

Bi : 2,10 g; diamètre : 20mm.

E. 493, C. 119, RIC 344, BASTIEN 16, SCHULTE 131 (av 82; rv 91); dans le classement de SCHULTE, cet exemplaire porterait le numéro 131B.

Exemplaire n° 2



Collection de l'auteur. Achetée dans le commerce, sans provenance connue.

Bi : 2,91 g; 7 h; diamètre : 19mm.

E. 493, C. 119, RIC 344, BASTIEN 17, SCHULTE 130 (av 78; rv 91); dans le

(5) H. RAMBACH, Un nouvel exemplaire pour le corpus des deniers de Postume, *B.S.F.N.* n° 6, juin 2008, pp. 124-128.

(6) Nous remercions vivement Mr. J.-L. DENGIS, Président de la Société Royale Belge de Numismatique, qui nous a libéralement communiqué les informations qu'il tenait de l'inventeur de cet exemplaire.

(7) A propos d'Arlon (*Orolaunvm vicvs*) situé à l'endroit où convergent les routes Reims — Trèves et Trèves — Tongres, voir A. WANKENNE, *La Belgique à l'époque romaine*, Bruxelles, 1972, pp. 163-185. Le site de Bonnert est connu pour avoir livré une importante nécropole du Haut-Empire.

classement de SCHULTE, cet exemplaire porterait le numéro 130D.

Il ne s'agit pas de l'exemplaire de la collection J. du Lac⁸ illustré par BASTIEN ainsi que le montre une comparaison attentive des deux monnaies. En particulier, le « O » de POSTVMVS est très bien marqué sur l'exemplaire du Lac, ce qui n'est pas le cas sur notre exemplaire. Il ne saurait s'agir non plus de l'exemplaire cité par ELMER, conservé avant guerre au musée de Munich, dont BASTIEN indique clairement qu'il n'existe plus.

Il n'est en revanche pas impossible qu'il s'agisse de l'exemplaire de la collection de Quelen, non illustré dans le catalogue de la vente⁹ Vente de Quelen : *Rollin et Feuardent*, 1888, n°1756. Notre exemplaire nous paraît toutefois de meilleure facture que le simple « B » qualifiant l'exemplaire de cette remarquable vente ancienne. Cet argument « qualitatif » n'est cependant pas suffisant pour affirmer positivement que notre exemplaire n'a pas appartenu à de Quelen. La possibilité que ce soit un nouvel exemplaire non répertorié reste évidemment entière.

RECENSIONS.

Marie VEILLON, *Histoire de la numismatique ou la science des médailles*, Paris, Editions Errance, 2008, 16 x 24 cm, 168 p., broché. Prix : 18 €.

La « science des médailles » apparaît au début du XVI^e siècle, le texte fondateur ayant été le *De Asse* de Guillaume Budé en 1515. Cette étude cherche, entre autres, à déterminer la valeur « moderne » de la monnaie romaine, un élément auquel nous sommes encore fréquemment confrontés. Quel est le pouvoir d'achat du denier, à telle époque, dans telle région ? Le titre de l'ouvrage de M. Veillon est un peu restrictif : il s'agit en réalité d'un véritable manuel consacré à l'historiographie des sources imprimées relatives à la « science des médailles », mot utilisé au détriment de celui de monnaie « pour une plus grande dignité » selon les termes mêmes d'Enea Vico en 1555.

(8) Vente du Lac : *Rollin et Feuardent*, 1910, n°164.

(9) Vente de Quelen : *Rollin et Feuardent*, 1888, n°1756.

Ce petit livre de 132 p. (+ 30 p. de notes et de bibliographie) nous montre la transformation d'un usage de la monnaie comme simple illustration de l'Histoire, retracée avant tout par les sources littéraires (l'archéologie est encore balbutiante), ou comme exemple de vertu qu'il convenait d'égaliser ou de surpasser, à celui d'une science véritable pouvant, le cas échéant, se passer des données écrites lorsqu'elles font défaut.

Le XVII^e siècle développe un genre nouveau, introduit dès 1665 avec les *Selecta numismata antiqua* de Pierre Seguin : l'élaboration de corpus consacrés soit à une seule collection, soit à un thème. On notera par exemple la première monographie, fort imparfaite du reste, consacrée aux monnaies Parthes par Jean Foy Vaillant.

L'établissement de la « République des Médailles », « rassemblant toutes sortes de personnes considérables par leur rang, leur dignité, leur savoir » trouve son aboutissement dans le règne de Louis XIV, lui-même érudit et grand collectionneur de monnaies antiques. A la même époque se développe l'intérêt pour les médailles « modernes ».

La régence marque, au début du XVIII^e siècle, le déclin d'une efflorescence d'études parfois toujours d'actualité (on pense aux beaux volumes de Van Loon sur les jetons historiques des anciens Pays-Bas). La numismatique émerge, en tant que science, au XIX^e siècle. Cette « discipline est désormais distincte de la science des médailles, vilipendant l'usage abusif du mot médaille, banalisant le terme de numismatique et étudiant la monnaie comme unité de valeur et moyen d'échange ». Résumer une telle mine d'informations est évidemment impossible. On trouvera dans ce remarquable ouvrage non seulement des informations concernant les éditions anciennes et leurs réimpressions successives, mais encore des données précises sur les auteurs.

La partie iconographique — même si l'ouvrage ne comporte aucune figure — n'est pas en reste. M. Veillon, pour certaines éditions majeures, met en parallèle l'iconographie sélectionnée par l'auteur ancien, et les sources littéraires de l'Antiquité, montrant le constant rapport entre l'Histoire et son illustration métallique. Cette dernière, parfois volon-

classement de SCHULTE, cet exemplaire porterait le numéro 130D.

Il ne s'agit pas de l'exemplaire de la collection J. du Lac⁸ illustré par BASTIEN ainsi que le montre une comparaison attentive des deux monnaies. En particulier, le « O » de POSTVMVS est très bien marqué sur l'exemplaire du Lac, ce qui n'est pas le cas sur notre exemplaire. Il ne saurait s'agir non plus de l'exemplaire cité par ELMER, conservé avant guerre au musée de Munich, dont BASTIEN indique clairement qu'il n'existe plus.

Il n'est en revanche pas impossible qu'il s'agisse de l'exemplaire de la collection de Quelen, non illustré dans le catalogue de la vente⁹ Vente de Quelen : *Rollin et Feuarent*, 1888, n°1756. Notre exemplaire nous paraît toutefois de meilleure facture que le simple « B » qualifiant l'exemplaire de cette remarquable vente ancienne. Cet argument « qualitatif » n'est cependant pas suffisant pour affirmer positivement que notre exemplaire n'a pas appartenu à de Quelen. La possibilité que ce soit un nouvel exemplaire non répertorié reste évidemment entière.

RECENSIONS.

Marie VEILLON, *Histoire de la numismatique ou la science des médailles*, Paris, Editions Errance, 2008, 16 x 24 cm, 168 p., broché. Prix : 18 €.

La « science des médailles » apparaît au début du XVI^e siècle, le texte fondateur ayant été le *De Asse* de Guillaume Budé en 1515. Cette étude cherche, entre autres, à déterminer la valeur « moderne » de la monnaie romaine, un élément auquel nous sommes encore fréquemment confrontés. Quel est le pouvoir d'achat du denier, à telle époque, dans telle région ? Le titre de l'ouvrage de M. Veillon est un peu restrictif : il s'agit en réalité d'un véritable manuel consacré à l'historiographie des sources imprimées relatives à la « science des médailles », mot utilisé au détriment de celui de monnaie « pour une plus grande dignité » selon les termes mêmes d'Enea Vico en 1555.

(8) Vente du Lac : *Rollin et Feuarent*, 1910, n°164.

(9) Vente de Quelen : *Rollin et Feuarent*, 1888, n°1756.

Ce petit livre de 132 p. (+ 30 p. de notes et de bibliographie) nous montre la transformation d'un usage de la monnaie comme simple illustration de l'Histoire, retracée avant tout par les sources littéraires (l'archéologie est encore balbutiante), ou comme exemple de vertu qu'il convenait d'égaliser ou de surpasser, à celui d'une science véritable pouvant, le cas échéant, se passer des données écrites lorsqu'elles font défaut.

Le XVII^e siècle développe un genre nouveau, introduit dès 1665 avec les *Selecta numismata antiqua* de Pierre Seguin : l'élaboration de corpus consacrés soit à une seule collection, soit à un thème. On notera par exemple la première monographie, fort imparfaite du reste, consacrée aux monnaies Parthes par Jean Foy Vaillant.

L'établissement de la « République des Médailles », « rassemblant toutes sortes de personnes considérables par leur rang, leur dignité, leur savoir » trouve son aboutissement dans le règne de Louis XIV, lui-même érudit et grand collectionneur de monnaies antiques. A la même époque se développe l'intérêt pour les médailles « modernes ».

La régence marque, au début du XVIII^e siècle, le déclin d'une efflorescence d'études parfois toujours d'actualité (on pense aux beaux volumes de Van Loon sur les jetons historiques des anciens Pays-Bas). La numismatique émerge, en tant que science, au XIX^e siècle. Cette « discipline est désormais distincte de la science des médailles, vilipendant l'usage abusif du mot médaille, banalisant le terme de numismatique et étudiant la monnaie comme unité de valeur et moyen d'échange ».

Résumer une telle mine d'informations est évidemment impossible. On trouvera dans ce remarquable ouvrage non seulement des informations concernant les éditions anciennes et leurs réimpressions successives, mais encore des données précises sur les auteurs.

La partie iconographique — même si l'ouvrage ne comporte aucune figure — n'est pas en reste. M. Veillon, pour certaines éditions majeures, met en parallèle l'iconographie sélectionnée par l'auteur ancien, et les sources littéraires de l'Antiquité, montrant le constant rapport entre l'Histoire et son illustration métallique. Cette dernière, parfois volon-

tairement coupée de son contexte, mène à des divagations délirantes, comme celle du Père Harduin dont la réputation tient essentiellement aux positions paradoxales qu'il défendit dans le domaine de la philologie, soupçonnant de faux la plupart des textes anciens ! Ainsi, sur la base de la multiplicité des portraits de Constantin I, il invente cinq empereurs du même nom, seul Constantin le Grand ayant survécu au travers des sources écrites... A côté de cela, combien d'observations justes et bien argumentées venant de lettrés dont le sens critique, malgré la faiblesse de la documentation disponible, doit nous émerveiller.

Jean-Marc DOYEN

Georges DEPEYROT, *Légions romaines en campagne. La colonne Trajane*, Paris, Editions Errance, 2008, 8°, 247 p., très nombreuses fig. en n/b. Broché. Prix: 28 €.

L'architecte Apollodore de Damas, à la demande de Trajan, eut l'idée d'ériger, en plein milieu du nouvel espace public, une colonne haute de 40 m, destinée à célébrer la conquête de la Dacie. La réalisation pratique du forum de Trajan fut financée par le butin pris aux Daces. Il comportait une basilique, des portiques, une vaste cour et deux bibliothèques.

Le choix d'une colonne « narrative » est une nouveauté dans l'art romain, qui précédemment se contentait d'arcs de triomphes ornés, et de trophées.

La longue frise raconte les deux guerres daciennes, séparées à mi-hauteur par la représentation de la victoire. Les deux grands segments étaient eux-mêmes divisés en scènes, qui devaient correspondre aux tableaux présentés lors des triomphes. Chaque scène est séparée de la suivante par des arbres intercalaires, à l'origine peints en vert. Ceux-ci permettaient au lecteur — puisqu'il s'agit d'une véritable narration — de bien distinguer depuis le sol le séquençage des panneaux. De même Trajan, caractérisé par son ar-

mure et son grand paludamentum peint en rouge, était clairement identifiable parmi les officiers et hommes de troupe. Du reste, certains détails (lances, flèches, arcs) étaient seulement peints, mais la position des soldats ne permettait guère d'équivoque pour comprendre leur action. Si la lecture n'est pas toujours évidente de la terre ferme, il ne faut pas oublier qu'à l'époque l'essentiel de la guerre était connu de tous, Trajan ayant lui-même rédigé des *Commentaires*, aujourd'hui perdus, mais à l'époque largement répandus dans la population.

On a parfois considéré que la succession des tableaux correspondait seulement à la répétition de lieux communs valables pour toutes les guerres de l'Empire. G. Depeyrot montre qu'un examen plus détaillé des reliefs permet de suivre une véritable narration, les grands événements se succédant dans un ordre qui ne peut que correspondre à la réalité décrite par les rares textes antiques relatifs à ces opérations d'envergure.

L'auteur, à partir d'une iconographie originale exhaustive et de très grande qualité, nous illustre les 140 scènes de la colonne. Son commentaire est rédigé dans un style narratif très vivant, faisant le pendant aux images, elles aussi extrêmement dynamiques. L'excellente connaissance de l'auteur des opérations et du contexte archéologique, lui permettent, pour chaque tableau, d'en faire ressortir le caractère spécifique. Toutefois les détails — techniques ou « folkloriques » — ne sont pas négligés. Il ne s'agit donc pas de simples « sous-titres » d'une version cinématographique tournée dans une langue étrangère, mais plutôt du commentaire qu'un narrateur romain aurait pu faire si les actualités cinématographiques avaient été inventées plus tôt. Nul doute que de nombreux officiers et soldats, en examinant la colonne, devaient se reconnaître sinon individuellement, du moins en tant que participants à des petits groupes actifs au cours d'opérations spécifiques.

Jean-Marc DOYEN

Erratum :

BCEN Vol. 45 n° 3, page 96

Henri POTTIER - Monnaies divisionnaires byzantines en bronze.

1. Un pentanummion singulier au nom de Maurice Tibère.

8^e-9^e ligne, lire (fig. 1.12) au lieu de (fig. 1.14)